Septembre 2020

nawmp.wetlandnetwork.ca

Habitatscanadiens

Rapport annuel du PNAGS 2020

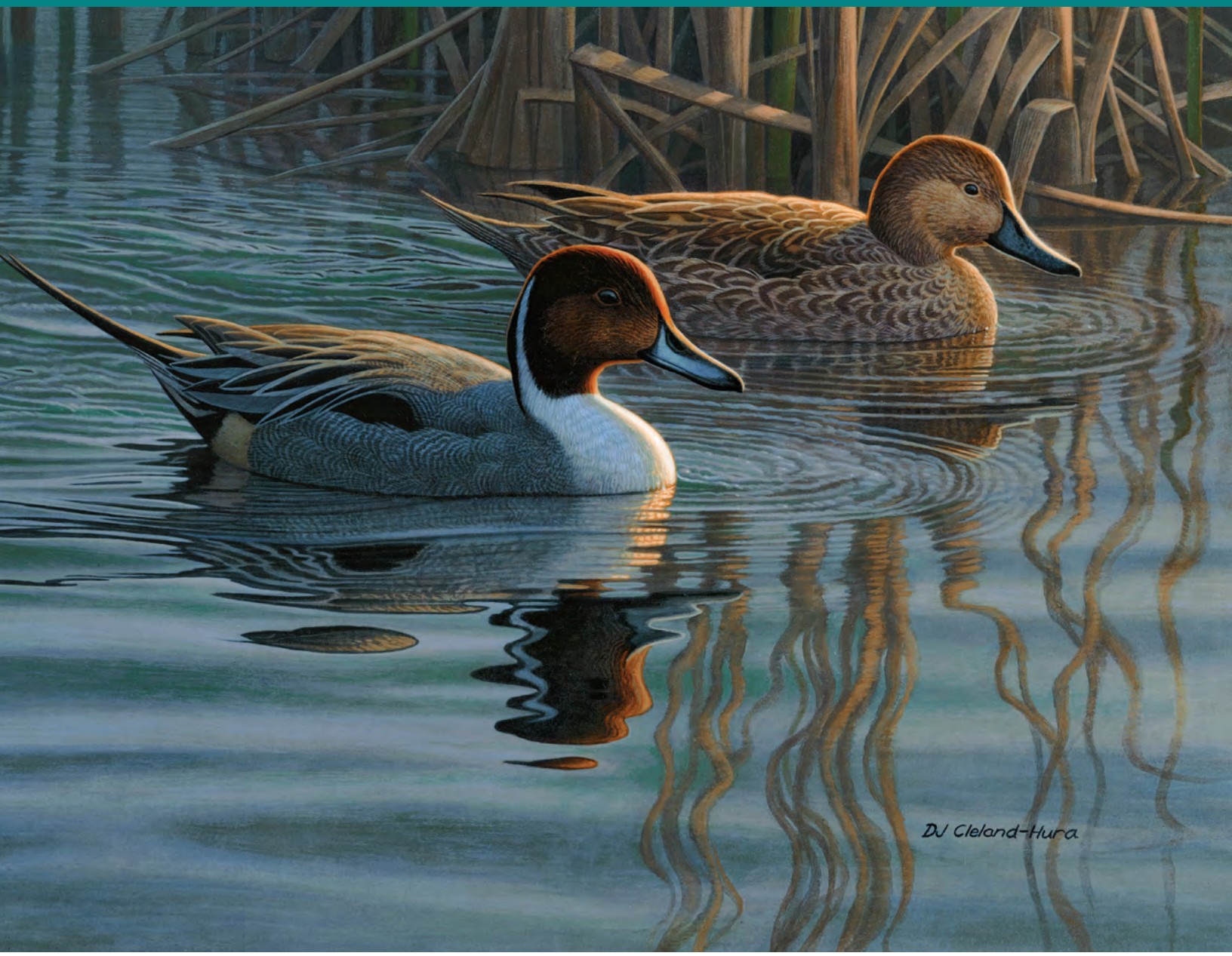

« Printemps – Canard pilet » Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada 2020.

Artiste : DJ Cleland-Hura

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

North American Waterfowl Management Plan

Plan de Manejo de Aves Acuáticas Norteamérica

Table des matières

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION

Répondez à notre sondage d'ici le 31 décembre 2020 et vous pourriez gagner un prix.

https://www.surveymonkey.com/r/Habitats_Canadiens
https://www.surveymonkey.com/r/HabitatMatters

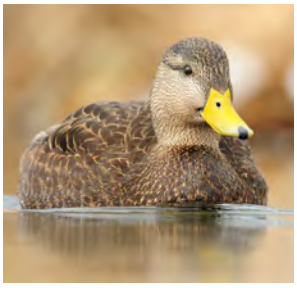
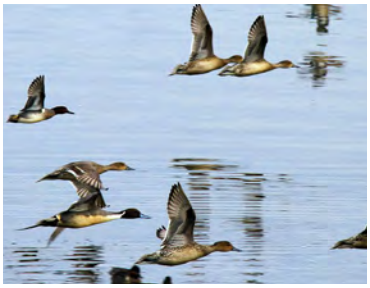

1 À propos du PNAGS

2 Aperçu national

- 2 Réalisations
- 3 Dépenses et contributions

4 Réussites en matière de restauration écologique

6 Plans conjoints des habitats

- 7 Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique
- 13 Plan conjoint intermontagnard canadien
- 17 Plan conjoint des habitats des Prairies
- 22 Plan conjoint des habitats de l'Est

28 Plans conjoints des espèces

- 29 Plan conjoint sur le Canard noir
- 32 Plan conjoint des canards de mer
- 34 Plan conjoint des oies de l'Arctique

36 Nos partenaires

À propos du PNAGS

Canard pilet.

Canards Illimités Canada

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS ou « le Plan ») est un partenariat international visant à restaurer, à conserver et à protéger les populations de sauvagine et les habitats qui leur sont associés grâce à des décisions de gestion fondées sur des bases biologiques solides. Le but ultime est d'en arriver à des paysages durables, dans lesquels les populations de sauvagine sont abondantes et résilientes. Le Plan fait appel à la communauté des utilisateurs et des supporteurs qui se vouent à la conservation et attachent de l'importance à la sauvagine et aux milieux humides.

En 1986, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont signé cet accord de partenariat international, et jeté ainsi les bases de la coopération internationale pour le rétablissement des populations de sauvagine en déclin. Le Mexique est devenu signataire du Plan au moment de sa mise à jour en 1994. Le partenariat du PNAGS s'étend donc à toute l'Amérique du Nord et cherche à résoudre aux échelles nationale et régionale diverses questions relatives à la sauvagine et à la gestion des habitats.

Depuis la création du Plan, ses partenaires se sont efforcés de conserver et de restaurer les milieux humides, les milieux qui leur sont associés et d'autres habitats clés pour la sauvagine partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Les partenaires ont de nombreux domaines d'influence : ils contribuent à façonner les politiques d'utilisation des terres, agricoles et publiques, à intégrer la science et les systèmes de surveillance à la planification, et à réaliser des programmes relatifs aux habitats. Ces efforts ont des résultats appréciables. Les effectifs de nombreuses populations de sauvagine sont beaucoup plus importants maintenant qu'ils ne l'étaient en 1986, et les partenaires du PNAGS ont fait des démarches pour collaborer avec d'autres initiatives de conservation des oiseaux.

Au Canada, les activités des partenaires du PNAGS sont dirigées par des partenariats publics-privés dans le cadre de plans conjoints, qui portent sur les aires ou les espèces préoccupantes mentionnées dans le PNAGS. Un éventail de partenaires, allant des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations locales aux organisations de conservation, participent à chacun des plans conjoints. Les plans de mise en œuvre ou les plans stratégiques, qui sont élaborés en fonction des objectifs du PNAGS et des pressions propres à chaque plan conjoints, forment la base des programmes et des projets de chacun des plans conjoints.

Terminologie utilisée dans le présent rapport

Protection
Protection des milieux humides et/ou des habitats associés par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'une entente juridique de conservation contraignante de longue durée (au moins 10 ans) avec un propriétaire foncier.

Sous influence
Mesures directes prises par les propriétaires fonciers, les gestionnaires de terres ou les agences de conservation qui protègent ou améliorent les milieux humides ou les habitats associés sans entente juridique ou contraignante de longue durée. Ces mesures directes entraînent des changements à l'utilisation des terres.

Restauration/mise en valeur
Mesures appliquées dans les milieux humides ou des habitats associés en vue d'en accroitre la capacité de charge pour les oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associées aux milieux humides.

Gestion
Activités menées dans des milieux humides protégés ou des habitats associés protégés en vue d'en gérer ou d'en maintenir la capacité de charge pour les oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associées aux milieux humides.

Aperçu national

Un couple de sarcelle à ailes bleues.
Canards Illimités Canada

Réalisations par les plans conjoints des habitats (1986–2020)

23,0

Millions d'acres protégés

(9,3 millions d'hectares)

Protection des habitats par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'accords juridiques ou contraignants avec des propriétaires fonciers (au moins 10 ans).

176,1

Millions d'acres sous influence

(71,3 millions d'hectares)

Mesures directes qui protègent ou améliorent les habitats sans accord juridique ou contraignant. Ces mesures modifient en pratique l'utilisation des terres.

3,8

Millions d'acres améliorés

(1,6 million d'hectares)

Mesures qui augmentent la capacité de charge des habitats pour la sauvagine et d'autres espèces sauvages.

Réalisations par les plans conjoints des habitats (2019–2020)

137,3

Milliers d'acres protégés

(55,6) milliers d'hectares

8,9

Millions d'acres sous influence

(3,6 millions d'hectares)

371,0

Milliers d'acres améliorés

(150,1 milliers d'hectares)

Nota : Puisque la totalité des acres gérés se trouve sur des terres protégées, les acres gérés ne seront plus rapportés dans *Habitats canadiens* pour éviter la redondance des données.

Dépenses

Par activité, 1986 à 2020
(2 598 millions de dollars canadiens)

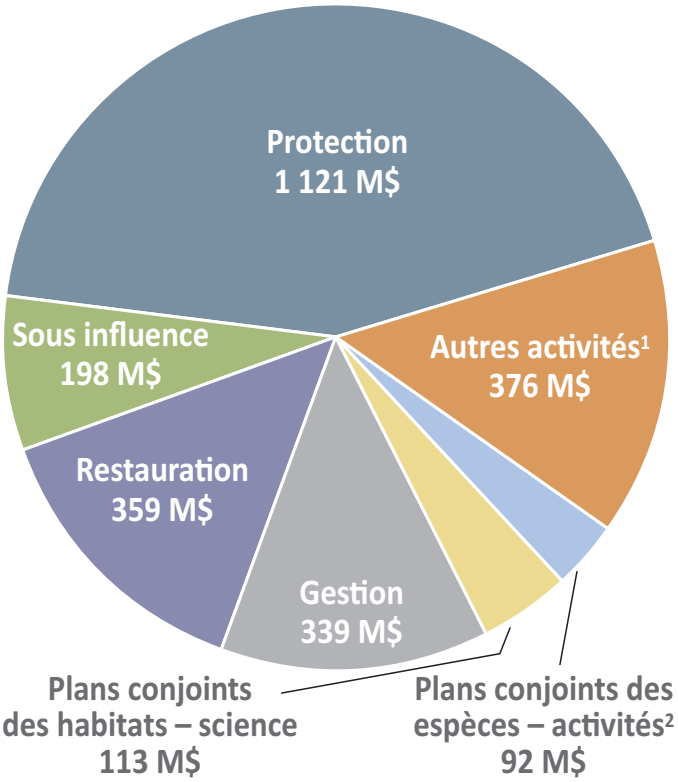

1 Coordination, communication, politiques, dommages causés aux cultures
2 Baguage, relevés et recherche

La mise en œuvre du PNAGS au Canada est une réussite grâce au soutien continu de partenaires au Canada et aux États-Unis, qu'il s'agisse des gouvernements fédéraux, provinciaux et étatiques, d'organisations non gouvernementales ou de citoyens. Plus précisément, les fonds reçus par l'intermédiaire du *North American Wetlands Conservation Act* de 1989 des États-Unis font partie intégrante du succès et de la longévité du programme au Canada.

1986-2020 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2020.

2019-2020 : du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

Contributions

À l'appui du PNAGS au Canada, 1986 à 2020
(2 626 millions de dollars canadiens)

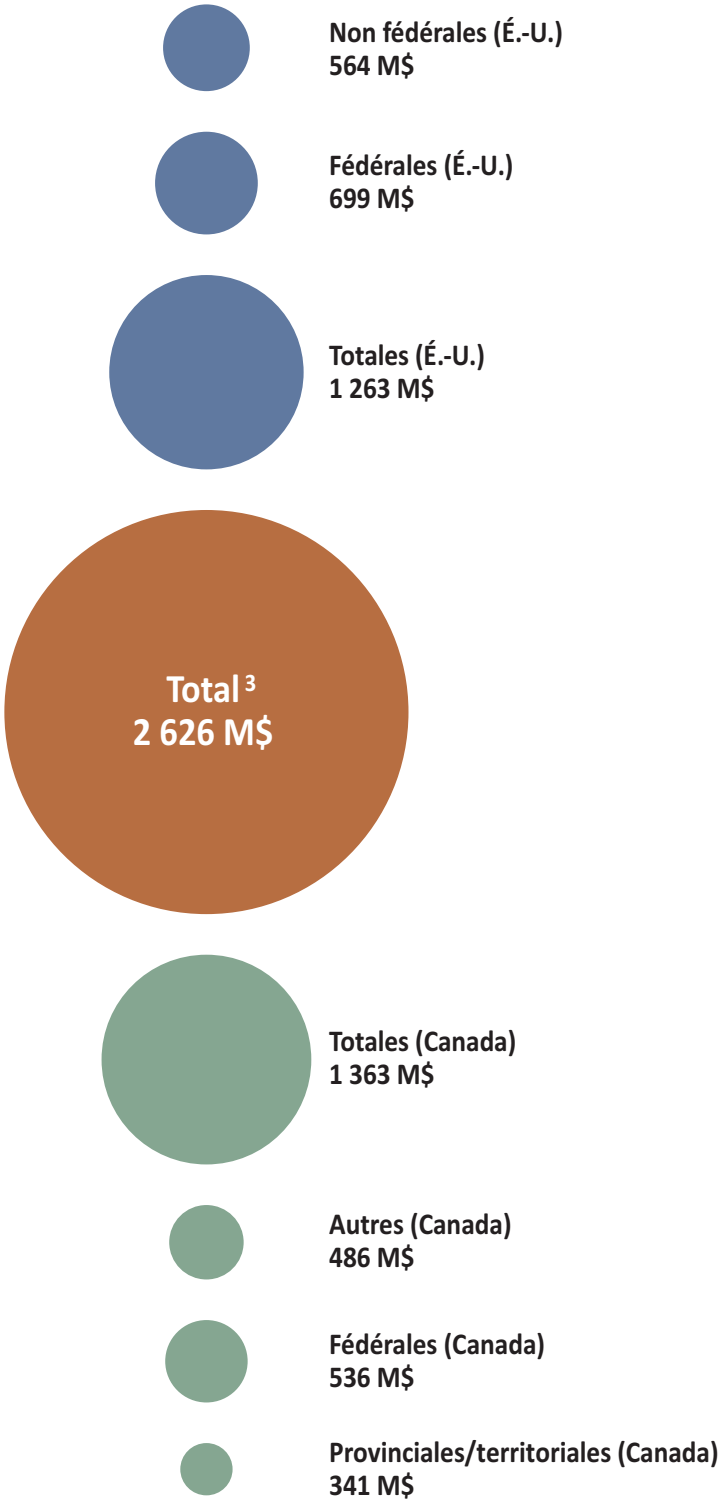

3 Inclut 0,24 M$ de contributions de pays étrangers

Réussites en matière de restauration écologique

Canard d'Amérique.
Jaden Barney

« Créons des milieux humides, et la sauvagine viendra ». Cette affirmation, inspirée de la citation « Si vous le construisez, ils viendront » du film Le champ des rêves, a été avancée par trois écologistes en 1997, alors que le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) avait un peu plus de dix ans. Depuis, les partenaires du PNAGS de tout le Canada ont mis cette hypothèse à l'épreuve et récolté de nombreux succès.

Bien que la protection des milieux humides et d'autres écosystèmes soit la solution idéale, en réalité, de nombreux écosystèmes sont déjà altérés. Comme c'est le cas dans de nombreuses parties du monde, le Canada a perdu un grand nombre de ses milieux humides et des habitats associés. Ainsi, depuis l'arrivée des Européens, environ 70 % des milieux humides situés dans les zones habitées du Canada auraient disparu, et cette perte serait attribuable dans 84 % des cas aux travaux de drainage à des fins agricoles. D'autres activités, comme le développement urbain et industriel, ont aussi contribué à la disparition d'autres milieux humides. C'est dans ces situations, lorsque les milieux humides ont déjà disparu, que la restauration écologique peut constituer une solution judicieuse de conservation.

> Depuis l'arrivée des Européens, environ 70 % des milieux humides situés dans les zones habitées du Canada auraient disparu, et cette perte serait attribuable dans 84 % des cas aux travaux de drainage à des fins agricoles.

La restauration écologique consiste à améliorer un écosystème dégradé, détérioré ou détruit afin de rétablir ses valeurs inhérentes pour la nature et ses bienfaits naturels pour l'humain. Pour les partenaires du PNAGS, il s'agit de rétablir la santé des milieux humides et de leurs habitats associés dont la sauvagine et d'autres espèces sauvages ont besoin pour prospérer.

Un milieu humide restauré peut fournir de l'habitat important pour la sauvagine et pour d'autres espèces sauvages à différents stades de leur vie, notamment pour la nidification, l'alimentation et la migration. La restauration des milieux humides améliore aussi d'autres aspects du fonctionnement des écosystèmes : atténuation des inondations et des sécheresses, contrôle de l'érosion, amélioration de la qualité de l'eau, pollinisation des cultures et de la végétation naturelle, et renouvellement des sols et maintien de leur fertilité. Ces fonctions contribuent aux bienfaits naturels pour les gens ainsi que pour la sauvagine et d'autres espèces sauvages.

La restauration des milieux humides bénéficie donc non seulement à l'écosystème en question, mais aussi aux collectivités et à la société en général.

Il n'existe pas d'écosystème universel qui réponde aux besoins extrêmement variés des populations nord-américaines de sauvagine, mais plusieurs principes peuvent s'appliquer aux projets de restauration :

- Comprendre les besoins de l'espèce cible. Ainsi, un même habitat ne convient pas à toutes les espèces de sauvagine. Certaines espèces se plaisent dans les eaux peu profondes pour barboter, tandis que d'autres préfèrent les eaux plus profondes.
- Déterminer ce qui ne fonctionne pas dans l'écosystème, y compris les aspects physiques (p. ex. les caractéristiques hydrologiques), les aspects chimiques (p. ex. les nutriments) et les aspects biologiques (p. ex. les espèces manquantes et/ou la présence d'espèces envahissantes).
- Concevoir un projet qui est compatible avec les processus naturels qui se déroulent déjà dans l'écosystème.
- Définir un projet dont la portée est réaliste et atteignable, tant pour la restauration initiale que pour les travaux courants et l'entretien.
- Mobiliser la collectivité et l'inviter à participer : les résidents et les peuples autochtones locaux, les propriétaires fonciers, les scientifiques amateurs et les organisations communautaires. La collectivité devrait participer aux processus d'établissement des objectifs et de prise de décisions.

Les principes et théories de restauration écologique sont essentiels à une remise en état efficace, mais on ne peut sous-estimer l'importance de la collaboration des propriétaires fonciers, des conseils locaux, des chercheurs scientifiques et du gouvernement à leur mise en œuvre. Le PNAGS a servi de repères à ces intervenants, et le succès de la restauration des sites découle de l'appui financier de nombreux organismes et programmes tant aux États-Unis qu'au Canada.

Depuis plus de 30 ans, les projets du PNAGS ont permis de restaurer 1,1 million d'acres (430 131 hectares) de milieux humides et 2,8 millions d'acres (1,1 million d'hectares) d'habitats associés dans l'ensemble du Canada. Les organismes qui soutiennent le PNAGS au Canada, chefs de file importants et diversifiés de la conservation, aident des centaines de propriétaires fonciers à prendre part à la conservation dans le cadre de projets de protection et de restauration d'habitats d'importance.

Habitat faunique Canada (HFC) est l'un des nombreux bailleurs de fonds qui bénéficient de l'apport des chasseurs états-uniens d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Avec son timbre, HFC laisse littéralement sa marque sur les activités de conservation au Canada depuis plus de 35 ans. L'image du timbre, qui figure chaque année sur la page couverture d'Habitats canadiens, est apposée sur le permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada. On estime à 18 900 le nombre d'États-Uniens qui achètent un permis chaque année

Installation d'un nichoir à canard.

Sunshine Coast Wildlife Project

et qui, ainsi, contribuent directement aux efforts de conservation au Canada.

HFC reçoit les fonds provenant de la vente de timbres, tant ceux apposés sur le permis que ceux vendus séparément en tant que pièces de collection, et redistribue l'argent aux organismes canadiens par le biais d'un programme de subvention à la conservation. HFC finance des projets qui s'inscrivent dans les objectifs du PNAGS et les priorités des plans conjoints des habitats, à condition que ces projets soient en lien avec les milieux humides et leurs habitats associés, la sauvagine et les oiseaux migrateurs considérés comme gibier.

En 2019-2020, HFC a soutenu des projets qui ont permis de restaurer des milliers d'acres d'habitats naturels au Canada, dans le cadre de tous les plans conjoints des habitats canadiens, notamment :

- Un projet du Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique a permis de restaurer plus de 130 acres (53 hectares) de milieux humides dans deux sites qui avaient été détruits par un incendie.
- Les travaux de restauration prévus dans le Plan conjoint des habitats des Prairies ont permis d'entretenir 1 600 structures artificielles de nidification et de protéger 580 acres (235 hectares) d'habitats de milieux humides et d'habitats associés en mobilisant plus de 2 700 participants.
- Dans le Plan conjoint des habitats de l'Est, un projet ciblait la restauration de plus de 800 acres (325 hectares) d'habitat de nidification pour l'Eider à duvet, les oiseaux de rivage et d'autres espèces d'oiseaux à Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet a aussi offert des occasions de formation à plus de 800 jeunes, formant ainsi un bassin de futurs intendants de la conservation.

Ce ne sont là que quelques exemples de la façon dont les États-Uniens, les Canadiens et les chasseurs d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier soutiennent individuellement les efforts de conservation sur le terrain.

Nous devons collaborer avec de nombreux partenaires, grands et petits, pour restaurer, remettre en état et améliorer les milieux humides importants leurs habitats associés afin d'atteindre les objectifs du PNAGS en matière de conservation de la sauvagine et d'autres espèces sauvages. Cette année, le rapport met donc en lumière les projets de restauration entrepris dans l'ensemble du Canada dans le cadre des quatre plans conjoints des habitats et des trois plans conjoints des espèces.

Plans conjoints des habitats

Troupeau de Fuligules à tête rouge se posant dans la végétation d'un marais.

Canards Illimités Canada

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION

Répondez à notre sondage d'ici le 31 décembre 2020 et vous pourriez gagner un prix.

https://www.surveymonkey.com/r/Habitats_Canadiens
https://www.surveymonkey.com/r/HabitatMatters

Les portions canadiennes des plans conjoints des habitats intègrent planification, science, gouvernance, partenariats et gestion pour atteindre les objectifs du PNAGS au Canada selon une approche par programmes. Un plan de mise en œuvre fondé sur des données scientifiques vise l'atteinte des objectifs locaux, régionaux et continentaux. Les partenaires des plans conjoints réalisent des recherches sur les populations de sauvagine, surveillent et évaluent activement celles-ci, et dirigent des programmes de conservation des habitats à l'échelle régionale.

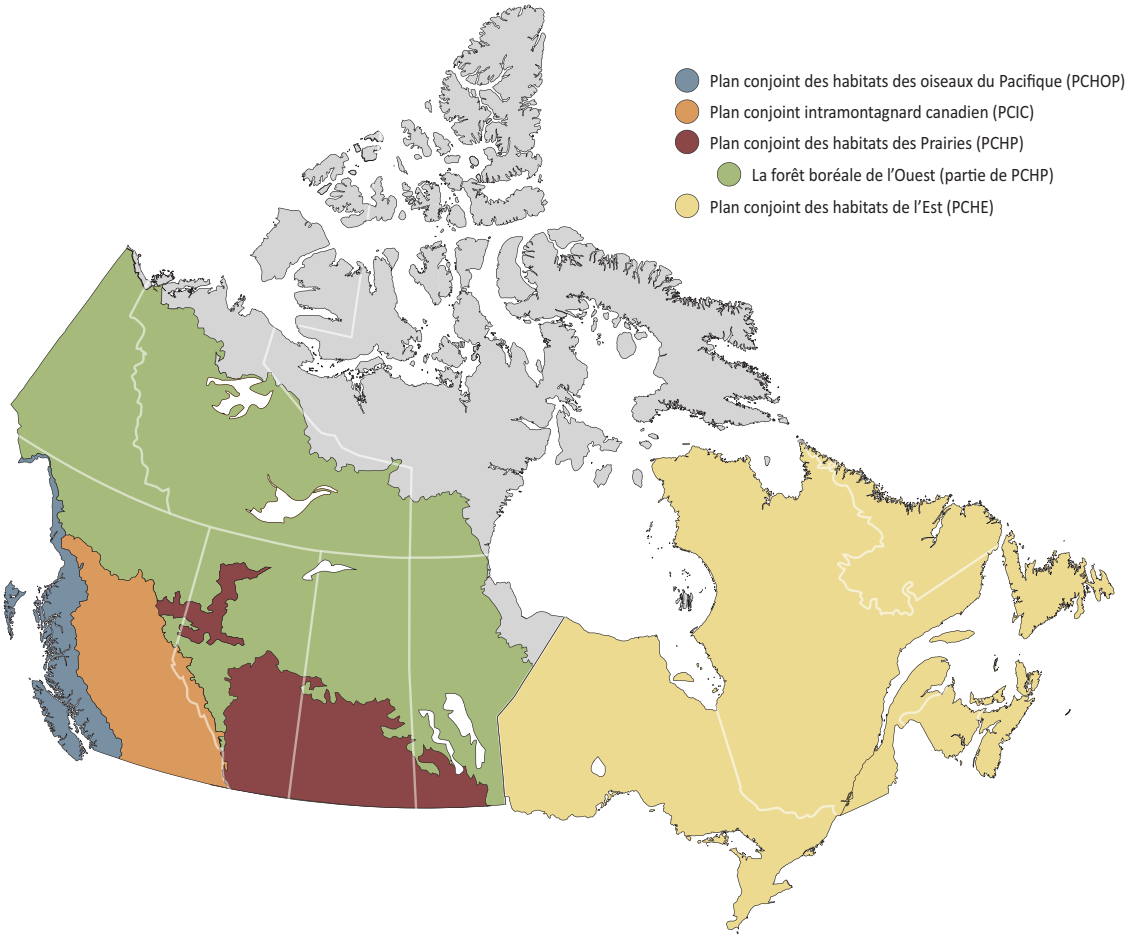

Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique

Troupeau de Canards pilets et de Sarcelles d'hiver dans la baie Boundary, en Colombie-Britannique.

Tim Fitzgerald, Canards Illimités Canada

www.pacificbirds.org

Le Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique (PCHOP) est un plan conjoint international qui inclut des portions de la Colombie-Britannique, de l'Alaska, de l'État de Washington, de l'Oregon, de la Californie et d'Hawaï. La côte de la Colombie-Britannique compte plus de 440 estuaires, qui sont visés par de nombreux programmes du PCHOP en raison de la présence combinée de milieux humides littoraux et de plaines inondables riches en nourriture. Près des zones urbaines, nombre de plaines inondables sont hautement modifiées et maintenant utilisées pour l'agriculture intensive de plantes non fourragères, ce qui explique la perte d'habitats naturels considérable et la forte diminution des sources de nourriture pour la faune. Partout dans la région du PCHOP, une quarantaine d'espèces de canards, de cygnes et d'oies à divers stades de leur cycle vital fréquentent régulièrement la région du PCHOP, et environ un million d'individus hiverneraient le long de la côte de la Colombie-Britannique. Le delta du Fraser, dans le sud de la province, est la seule zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité au Canada désignée comme en danger par BirdLife International. Le delta répond aux besoins de la plus forte densité de sauvagine hivernant au Canada. Les principales espèces présentes dans la portion britanno-colombienne du PCHOP sont l'Oie des neiges de l'île Wrangel (près de la moitié de la population), le Cygne trompette de la côte du Pacifique (la moitié de la population mondiale), le Canard d'Amérique, la Bernache de Hutchins et la Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique.

Le territoire visé par le PCHOP international s'étend sur 16 000 milles (25 700 km) de littoral en Colombie-Britannique et compte des centaines d'estuaires et de milieux humides utilisés par la sauvagine tant résidente que migratrice ainsi que par d'autres oiseaux. Bien que les partenaires du PCHOP s'efforcent de conserver et de protéger le plus grand nombre d'estuaires et de milieux humides possible, la restauration des écosystèmes doit aussi s'intéresser à certains des habitats cruciaux de la région qui ont été endommagés ou détruits. Cette année, le rapport souligne deux grands projets de restauration et l'acquisition d'un important habitat estuarien.

Drapeaux roses marquant les spartines envahissantes à enlever.

Tim Fitzgerald, Canards Illimités Canada

Enlèvement des plantes envahissantes des vasières et des marais intertidaux

Bon nombre des vasières en pente douce qui se trouvent le long du delta du Fraser et sur la côte est de l'île de Vancouver sont menacées par les spartines, qui regroupent plusieurs espèces d'herbes aquatiques envahissantes. Les spartines se propagent rapidement et font concurrence aux autres plantes, comme la zostère dont se nourrit la sauvagine hivernante (Bernache cravant, Canard d'Amérique, Canard colvert et Canard pilet). Les herbiers de zostère, ou zosteraies, sont des écosystèmes salins sensibles qui sont bénéfiques non seulement pour la sauvagine, mais aussi pour les oiseaux de rivage et d'autres espèces sauvages, comme le saumon. Les spartines, qui forment des peuplements denses, empêchent les oiseaux d'accéder aux invertébrés riches en protéines qui se trouvent dans le substrat des vasières.

En collaboration avec le département de l'Agriculture de l'État de Washington, qui a dirigé une grande partie des travaux d'éradication des spartines dans la région de Puget Sound, Canards Illimités Canada (CIC) a planté une véritable mer de petits drapeaux roses afin de marquer l'emplacement des hautes touffes vertes de spartines devant être enlevées par les équipes de travail. Ce projet communautaire fait appel à un grand nombre d'organismes, de bénévoles et d'entrepreneurs, qui doivent parcourir les marais et les vasières pour faire le travail éreintant d'enlever les spartines. Les graines emportées par le vent se répandent et s'implantent facilement. On cible donc les plants matures afin de limiter la production et la dispersion des graines. Les mesures de lutte peuvent comprendre la taille des tiges porte-graines, un traitement herbicide avant le développement des graines, et l'extraction ou le traitement des petites plantes avant qu'elles n'arrivent à maturité.

L'application d'herbicide, qui fait partie intégrante de la lutte antiparasitaire intégrée dans le delta du Fraser, joue un rôle essentiel dans la lutte contre les spartines et la protection des zones intertidales d'une grande richesse écologique. Depuis 2016, les traitements permettent de diminuer de 65 % la superficie des zones perturbées par l'une des espèces de spartines (*S. anglica*) dans le Lower Mainland. Des méthodes semblables adoptées dans l'État de Washington, l'Oregon et la Californie ont permis d'obtenir des réductions de spartines de l'ordre de 85 %. En 2019, 2 125 acres (860 hectares) de littoral étaient envahis par les spartines dans l'ensemble de la Colombie-Britannique, ce qui représentait une baisse de 19 % par rapport à 2018.

L'expérience acquise dans l'application d'herbicides dans le cadre du programme de lutte contre la spartine peut guider les stratégies futures de gestion des plantes aquatiques envahissantes.

Outre les travaux physiques d'enlèvement, CIC et les collaborateurs mettent sur pied des campagnes de sensibilisation publique et publient régulièrement sur les médias sociaux (Facebook, Twitter et Instagram : @DUCinBC) au sujet de ces travaux importants d'élimination des espèces envahissantes. Le B.C. Spartina Working Group (SWG) crée aussi un nouveau site Web proposant des ressources pour le public et les organismes membres et non membres : www.spartina.ca.

La cartographie et le suivi des infestations dans l'ensemble de la province permettent de conserver une longueur d'avance sur les spartines envahissantes. Le B.C. SWG fait le suivi des espèces de spartines au moyen de téléphones intelligents et d'applications qui permettent au personnel responsable de la conservation et aux bénévoles de consigner la taille et l'emplacement des plantes. « Les applications et les technologies émergentes nous permettent de suivre plus efficacement la dynamique des populations de spartines », précise Matt Christensen, directeur des programmes de conservation de CIC en Colombie-Britannique. Cette surveillance permet aussi aux équipes de terrain de planifier et de déployer les ressources avec une plus grande efficacité.

Les initiatives du B.C. SWG sont pilotées par CIC et la Province de la Colombie-Britannique, avec l'appui du Port de Vancouver, de Pêches et Océans Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada.

Restauration de l'estuaire de la rivière Nanaimo

Depuis le début du 20e siècle, l'estuaire de la rivière Nanaimo, sur la côte est de l'île de Vancouver, a été altéré et dégradé par des digues, des routes, et des activités industrielles, agricoles et de développement résidentiel. Aujourd'hui, certaines parties de l'estuaire sont presque entièrement coupées des processus fluviaux naturels et de l'action des marées, et l'estuaire est devenu moins accessible à la sauvagine, aux oiseaux de rivage et à d'autres espèces sauvages.

Les travaux de restauration de l'estuaire, qui ont débuté en hiver 2018, sont dirigés par la Nature Trust of British Columbia (NTBC), en collaboration avec ses partenaires du West Coast Conservation Land Management Program (WCCLMP), dont Environnement et Changement climatique Canada, le ministère des Forêts, des Terres, de l'Exploitation des ressources naturelles et du Développement rural

> La Première Nation des Snuneymuxw a fourni des connaissances locales précieuses et assuré un travail de surveillance archéologique et de soutien biologique tout au long du projet.

Restauration dans l'estuaire de la rivière Nanaimo.
Curtis Rispin, NTBC/WCCLMP

de la Colombie-Britannique, Canards Illimités Canada et la Habitat Conservation Trust Foundation. La Première Nation des Snuneymuxw a fourni des connaissances locales précieuses et assuré un travail de surveillance archéologique et de soutien biologique tout au long du projet.

Le projet vise essentiellement à améliorer la résilience de l'estuaire aux incidences des changements climatiques et à la hausse future du niveau de la mer. Bien que le réseau de digues extérieures ait été en partie démantelé en 1986-1989, les digues et les bermes restantes continuent à entraver l'action naturelle des marées, ce qui a un effet néfaste sur les habitats importants pour les oiseaux et les poissons. Grâce à l'enlèvement des digues, qui permet aux marées d'aller et de venir plus librement, les sédiments de la rivière et de l'océan peuvent pénétrer dans l'ensemble de l'estuaire et former, au fil du temps, des marais. À mesure que le niveau de la mer monte, le courant de marée contribuera à empêcher l'ennoiement des marais et leur transformation en vasières ou en plans d'eau libre.

Au cours de l'été 2019, les équipes de projet ont enlevé 1,6 mille (2,5 km) de bermes et de digues, exposant ainsi une vaste superficie de l'habitat de marais à l'action des marées et aux apports d'eau douce. Plus de 5 200 verges cubes (4 000 mètres cubes) de remblai ont été retirées de l'estuaire, ce qui a permis le libre mouvement des marées pour la première fois depuis plus d'un siècle. D'autres bermes ont été enlevées, et des chenaux de marée ont été creusés pour faciliter la circulation de l'eau dans l'estuaire.

Lorsque toutes les digues auront été enlevées, cette zone subira d'importants changements naturels. Les plantes et les animaux de l'estuaire, y compris les poissons et les invertébrés, coloniseront le secteur. NTBC surveille étroitement les effets de l'enlèvement des digues sur les marais, les vasières et les chenaux de marée, ainsi que sur la sauvagine, notamment la Macreuse à front blanc, le Petit Garrot, le Canard branchu et la Sarcelle cannelle, et les espèces sauvages qui y élisent domicile.

« En mettant en œuvre ce projet, non seulement nous restaurons des habitats précieux pour les poissons et d'autres espèces sauvages, mais nous travaillons aussi avec la Première Nation des Snuneymuxw et d'autres partenaires pour améliorer la résilience de l'estuaire face à la hausse du niveau de la mer et aux changements climatiques », explique Tom Reid, directeur du WCCLMP.

Le financement de la restauration de l'estuaire a été assuré par le Fonds pour la restauration côtière de Pêches et Océans Canada, Western Forest Products Inc. et Coastland Wood Industries Ltd. La Première Nation des Snuneymuxw, le Port de Nanaimo et l'Unité de restauration des ressources de Pêches et Océans Canada ont quant à eux offert un soutien non financier.

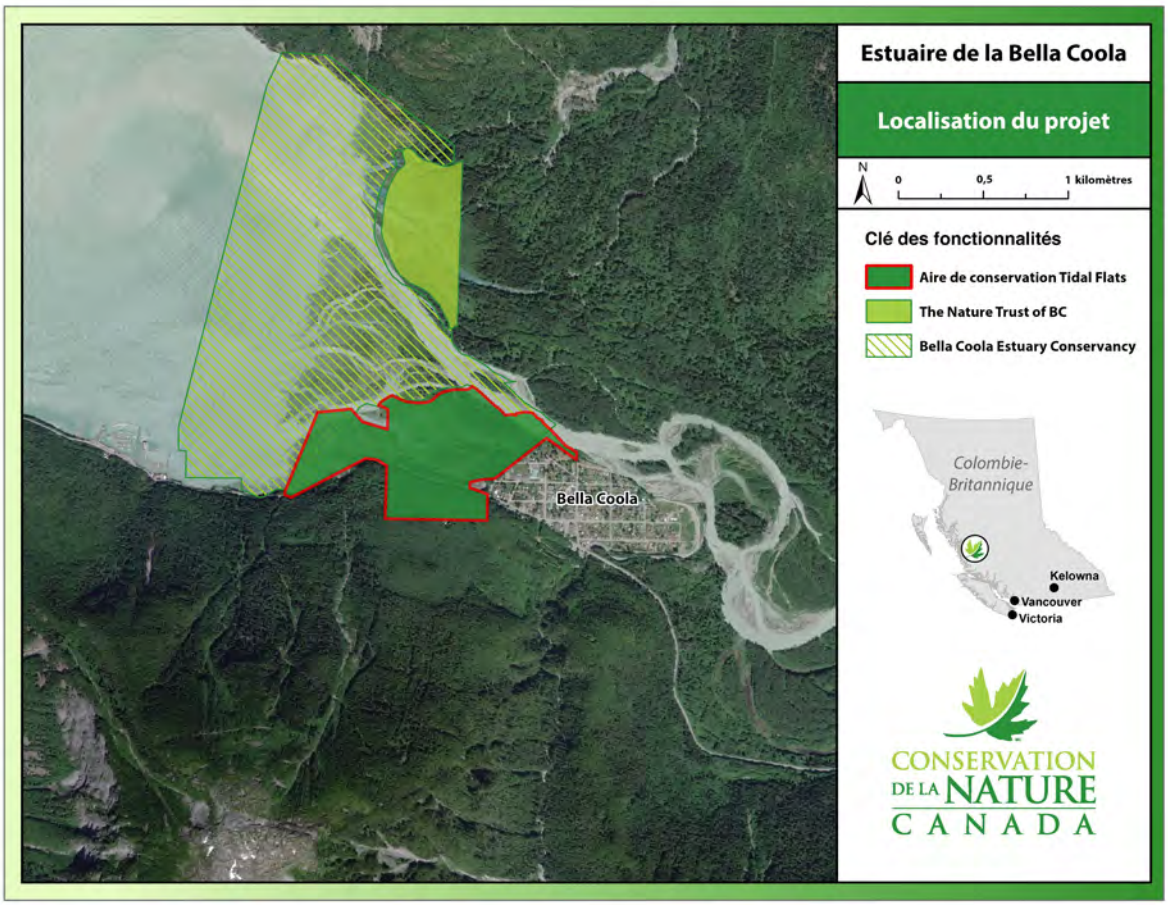

Vue aérienne de l'estuaire de la rivière Bella Coola montrant le réseau de terres protégées dans l'ensemble de l'estuaire. L'aire de conservation Tidal Flats (ligne rouge) s'appuie sur les initiatives de conservation de la Province de la Colombie-Britannique et du Nature Trust of British Columbia.

Conservation de la nature Canada

Aire de conservation Tidal Flats à l'embouchure de la rivière Bella Coola, en Colombie-Britannique.

Michael Wigle

Conservation de l'estuaire de la rivière Bella Coola

La restauration constitue certes un aspect important des travaux réalisés dans le cadre du PCHOP, mais les partenaires du PNAGS s'efforcent d'abord d'empêcher les écosystèmes d'atteindre le stade où ils nécessiteront une restauration immédiate. Sur la côte centrale de la Colombie-Britannique, au cœur de la forêt pluviale du Grand Ours, l'estuaire de la rivière Bella Coola demeure une zone naturellement productive qui fournit de l'habitat essentiel à de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, comme le Cygne trompette, le Garrot d'Islande et le Canard d'Amérique.

En 2019, Conservation de la nature Canada (CNC) a fait l'acquisition d'une propriété de 174 acres (70 hectares) dans l'estuaire. Connue sous le nom de « Tidal Flats », cette parcelle était la dernière propriété privée non protégée à l'embouchure de la Bella Coola. Elle comporte des vasières et des marais intertidaux et des chenaux de marée, alors que les zones en terrain élevé de la propriété sont peuplées de thuyas géants et d'épinettes de Sitka. La contribution à la biodiversité globale de la forêt pluviale du Grand Ours de la vallée de la Bella Coola est irremplaçable. Dans cette région, les milieux humides côtiers constituent également d'importants puits de carbone et augmenteront la résilience face à la hausse du niveau de la mer.

La Nation des Nuxalk, dont le lieu d'origine et le territoire sont situés à l'intérieur et aux environs de la vallée de la Bella Coola, a appuyé ce projet, à l'instar d'autres résidents de la vallée. « Étant donné la grande valeur écologique et culturelle de l'estuaire, la Nation des Nuxalk partage l'intérêt de Conservation de la nature Canada dans la conservation de Tidal Flats », souligne le chef Wally Webber. « Au vu de leurs succès, nous sommes impatients de collaborer et de veiller avec eux sur cette zone importante pour les générations à venir. »

Nancy Newhouse, vice-présidente de CNC en Colombie-Britannique, a souligné la gratitude de CNC envers le soutien de la communauté et sa volonté d'établir des relations de collaboration durables en vue du maintien du caractère unique de la forêt pluviale du Grand Ours, qui l'a rendue non seulement célèbre dans le monde entier, mais également irremplaçable à l'échelle de la planète ».

Le Fonds de la nature du Canada du gouvernement fédéral, dont le Programme de conservation du patrimoine naturel et les fonds pour la mise en œuvre du PNAGS, le Fish and Wildlife Service des États-Unis, en vertu du *North American Wetlands Conservation Act*, et de nombreux autres généreux donateurs ont financé l'acquisition.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Andrew Huang, coordonnateur du Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique, 604-350-1913, andrew.huang@canada.ca.

Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique

Contributions ($ CA)

	2019-2020	*Total (1991-2020)*
Total	5 394 740	233 459 723

Réalisations (acres)

	2019-2020	*Total (1991-2020)*
Protégés	1 013	139 368
Améliorés	2 662	201 006
Sous influence	15 249	6 795 583

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2019-2020 : du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

1991-2020 : du 1er janvier 1991 au 31 mars 2020.

Canard d'Amérique se posant sur l'eau.

Tim Fitzgerald, Canards Illimités Canada

Petit fuligule.

Canards Illimités Canada

Plan conjoint intramontagnard canadien

Milieu humide dans le complexe de 148 Mile Marshes.
Tim Fitzgerald

www.cijv.ca

Le Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC) couvre certaines parties de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sur une superficie de 123,5 millions d'acres (50 millions d'hectares). Le territoire du PCIC renferme un paysage diversifié de prairies, de forêts de conifères sèches et humides, de zones riveraines et de milieux humides, de toundras alpines et même un petit désert, où nichent 24 espèces de sauvagine. Estimée à 1,45 million d'individus, la population aviaire visée par ce plan conjoint représente 70 % de la population reproductrice de sauvagine de la Colombie-Britannique et environ 4 % de la population reproductrice de sauvagine du Canada. Le PCIC répond aux besoins d'environ le quart de la population nicheuse mondiale de Garrots d'Islande, ainsi qu'à ceux de populations nicheuses importantes de Canards colverts, de Harles couronnés et d'Érismatures rousses.

Les partenaires du PCIC continuent à réaliser des progrès notables au chapitre de la conservation des habitats dans le cadre de projets de restauration et de protection. Les points saillants de ces projets pour cette année comprennent la remise en état du milieu humide et des habitats environnants, connus sous le nom de « 148 Mile Marshes », l'installation de clôtures et d'un système d'abreuvement sur les terres d'élevage et l'acquisition d'habitats de milieux humides à proximité des zones humides du Columbia, une des trois zones de terres humides d'importance internationale en vertu de la Convention de Ramsar se trouvant en Colombie-Britannique.

Remise en état des habitats de 148 Mile Marshes

Le biome semi-aride de Cariboo Parklands, en Colombie-Britannique, abrite un complexe de milieux humides, connu sous le nom de « 148 Mile Marshes », qui comporte 346 acres (140 hectares) de milieux humides et d'habitats associés. Au cours de la décennie 2005-2015, des relevés par hélicoptère ont indiqué qu'en moyenne 19,6 oiseaux aquatiques nicheurs utilisaient les 148 Mile Marshes chaque année. Plus d'une douzaine d'espèces de sauvagine utilisent les marais, notamment le Canard colvert, le Canard chipeau, la Sarcelle d'hiver, la Sarcelle cannelle, le Fuligule à dos blanc, le Petit Garrot et l'Érismature rousse. Les marais, dont bon nombre présentent des rivages complexes et une structure diversifiée d'habitats en terrain élevé, offrent à ces espèces un excellent habitat de reproduction ainsi qu'un important de migration,

Remplacement des ponceaux aux 148 Mile Marshes, en Colombie-Britannique.

Tim Fitzgerald, Canards Illimités Canada

particulièrement au printemps. D'autres espèces utilisent aussi les 148 Mile Marshes, par exemple la Grue du Canada, de nombreux oiseaux de rivage, des grèbes, des foulques et des râles, de même que la tortue peinte de l'Ouest, l'orignal, le rat musqué, le castor, l'ours noir, le coyote et le cerf mulet.

Canards Illimités Canada (CIC) entreprend un projet pluriannuel en vue de rétablir et de restaurer 140 acres (57 hectares) de milieux humides et d'habitats associés dans les 148 Mile Marshes, région intermontagneuse considérée comme « un paysage qui favorise la santé des populations d'oiseaux, maintient la biodiversité et encourage l'utilisation durable des ressources ». Le projet prévoit la reconstruction ou la réfection de barrages, le remplacement de déversoirs et la rénovation d'évacuateurs de crue ainsi que le nettoyage de tranchées et de ponceaux associés. Les matériaux utilisés auront une durée de vie de 40 à 50 ans.

Les travaux de construction initiaux ont débuté en 1976 et ont ajouté dans le secteur un habitat permanent précieux pour la sauvagine. Depuis, des inspections biologiques et des visites occasionnelles ont indiqué que les 148 Mile Marshes fournissaient un excellent habitat de nidification dans les conditions actuelles. Il est donc nécessaire de remplacer et de rénover l'infrastructure vieillissante afin de s'assurer que les composantes valorisées de cet habitat demeurent intactes. La variation des réserves d'eau due aux changements climatiques est la principale menace permanente pesant sur les milieux humides dans ce paysage. Si les ouvrages de régularisation ne sont pas reconstruits, la qualité de l'habitat dans les marais se dégradera gravement sous l'effet de la baisse du niveau d'eau. Selon les prévisions actuelles pour l'intérieur de la Colombie-Britannique, la période de fonte des neiges changera continuellement et les quantités de précipitations seront plus variables. En reconstruisant ces barrages, CIC contribue à atténuer les effets des changements climatiques sur le paysage local.

> La variation des réserves d'eau due aux changements climatiques est la principale menace permanente pesant sur les milieux humides de ce paysage.

Installation de clôtures d'exclusion et d'un système d'abreuvement

Les clôtures d'exclusion du bétail sont un outil utile pour protéger les petites parcelles de milieux humides se trouvant sur les terres d'élevage de l'intérieur de la Colombie-Britannique. Dans des régions arides comme le sillon des Rocheuses, les milieux humides sont très importants pour un vaste éventail d'espèces, mais ils sont aussi extrêmement rares et souvent dégradés par certaines activités, comme le pâturage libre. L'installation de clôtures d'exclusion du bétail autour des milieux humides diminue l'impact des perturbations, comme le piétinement et le broutage, sur les végétaux et le sol. Les communautés végétales indigènes peuvent ainsi prospérer à l'intérieur des limites de la clôture et assurer un fonctionnement plus naturel des milieux humides.

Bétail exclu d'un milieu humide par une clôture dans l'aire de conservation de Kootenay River Ranch.

Conservation de la nature Canada

Il arrive parfois qu'un système d'abreuvement hors site devienne nécessaire lorsque les clôtures d'exclusion empêchent le bétail d'accéder aux sources naturelles d'eaux de surface. Parallèlement, les systèmes d'abreuvement hors site peuvent aider les éleveurs en réduisant le temps et l'énergie consacrés à transporter l'eau par camion sur la propriété. Une diminution de la

circulation de véhicules sur une propriété réduit la perturbation des sols et limite la propagation des plantes envahissantes, et le maintien du bétail à l'écart des eaux de surface peut améliorer la santé des animaux et préserver la qualité de l'eau en aval.

Il faut également souligner que l'installation de systèmes d'abreuvement contribue aussi à établir des relations de confiance en montrant à la collectivité que la conservation et l'élevage peuvent coexister dans le paysage. De nombreux éleveurs sont favorables à une gestion des terres axée sur la conservation; les projets de systèmes d'abreuvement facilitent donc la collaboration entre toutes les parties vers l'atteinte d'un objectif commun.

À l'été 2019, Conservation de la nature Canada (CNC) a fait l'acquisition d'un système d'abreuvement hors site destiné à l'aire de conservation de Kootenay River Ranch, où le pâturage par le bétail se fait suivant un cycle de rotation à faible impact. Ce système, cogéré par CNC et l'éleveur, aidera le bétail éloigné des milieux humides naturels par des clôtures d'exclusion à avoir accès à de l'eau. CNC a réalisé cinq projets d'installation de clôtures d'exclusion dans l'aire de Kootenay River Ranch au cours de la dernière décennie, protégeant ainsi environ 100 acres (40 hectares) de milieux humides sur la propriété.

Système d'abreuvement à énergie solaire pour le bétail tenu à l'écart des sources d'eau. Le système, fixé à une remorque, peut être facilement déplacé sur la propriété en fonction de la rotation du bétail.

Conservation de la nature Canada

Le projet de 2019 a aussi permis de prolonger une clôture existante autour de l'étang Island afin de protéger 3,7 acres (1,5 hectare) de milieux humides additionnels. Le prolongement de la clôture diminuera les perturbations causées par l'accès du bétail, ce qui favorisera le rétablissement et la croissance des communautés végétales indigènes. Une restriction de l'accès du bétail améliorera aussi la qualité de l'eau en empêchant la pénétration d'une quantité excessive de sédiments et d'excréments riches en nutriments dans les systèmes aquatiques. Avec le temps, à mesure que la végétation riveraine s'établira, elle offrira un couvert et un habitat de nidification à la sauvagine en reproduction et en migration, notamment la Sarcelle d'hiver, le Canard colvert, l'Érismature rousse, la Foulque d'Amérique, les cygnes et à d'autres oiseaux aquatiques. Une meilleure qualité du sol et de l'eau augmentera la diversité des communautés d'invertébrés, ce qui fournira de nouvelles sources de nourriture aux oiseaux et à d'autres espèces sauvages.

Dans le cadre du suivi de ce projet, CNC surveille la croissance des nouvelles plantes à l'intérieur des limites de la clôture. Au moins une fois par année, le personnel d'intendance procède à des évaluations de la santé des milieux humides clôturés afin d'évaluer l'efficacité du projet, de consigner les observations d'espèces sauvages et de surveiller et de gérer les plantes envahissantes dès leur apparition.

Protection d'une propriété dans les milieux humides du fleuve Columbia

En 2019, le Nature Trust of British Columbia (NTBC) a fait l'acquisition d'une nouvelle propriété ayant une valeur de conservation dans les milieux humides du fleuve Columbia. Située à proximité d'Edgewater, dans la région de Kootenay, en Colombie-Britannique, cette propriété a une superficie de 423 acres (171,5 hectares). Les milieux humides, contigus à l'aire de gestion de la faune des terres humides du Columbia, constituent l'un des trois sites désignés « zones humides d'importance internationale » (site Ramsar) de la province. Les milieux humides du Columbia offrent un habitat important à la sauvagine et à d'autres oiseaux migrateurs, notamment le Plongeon huard, le Pélican d'Amérique, le Butor d'Amérique, le Canard d'Amérique, le Cygne trompette, le Phalarope de Wilson et diverses espèces de grèbes, de canards et d'oies.

Canard colvert femelle.

Andre Breault

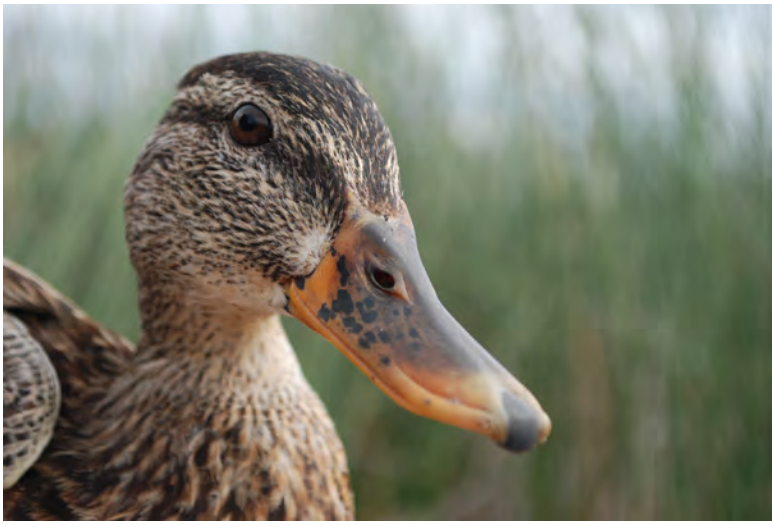

Vue vers le nord le long d'un chenal latéral de l'imposant fleuve Columbia, avec le mont Steamboat en arrière-plan.

© Graham Osborne

La propriété, formée de complexes de milieux humides constitués de plans d'eau libre et de marais à carex et à quenouilles, compte environ 138 acres (56 hectares) de forêt, de steppe arbustive et de prairie entremêlées, 25 acres (10 hectares) de berges argileuses abruptes, 52 acres (22 hectares) de milieux humides et 118 acres (48 hectares) de plaine inondable riveraine ainsi que 89 acres (36 hectares) de champs cultivés. « Cette acquisition permet de préserver l'habitat essentiel de la sauvagine résidente et migratrice à l'intérieur des milieux humides du Columbia, zone humide d'importance internationale du Columbia », souligne Chris Bosman, directeur des terres de conservation de Kootenay du NTBC. « Dans un contexte où la sauvagine rencontre de nombreuses difficultés, nous sommes très heureux de pouvoir atténuer la menace que représente la perte d'habitat grâce à ce projet de protection. »

La région constitue un élément essentiel de la voie migratoire du Pacifique, voie de migration de la sauvagine qui relie les aires de nidification de l'océan Arctique et les sites d'hivernage de l'Amérique du Sud. Les observations quotidiennes y dépassent souvent les 15 000 individus pendant la migration, ces oiseaux dépendant des milieux humides pour survivre à leur périple annuel vers le nord et vers le sud. Pendant les haltes, les oiseaux trouvent des sources alimentaires cruciales, des aires de nidification et des endroits sûrs pour se reposer et échapper aux conditions défavorables.

Le financement de l'acquisition provient de plusieurs sources : British Columbia Conservation Foundation; District régional d'East Kootenay par le biais du Columbia Valley Local Conservation Fund; Fish and Wildlife Compensation Program; Golden District Rod and Gun Club; Habitat Conservation Trust Foundation; Kootenay Wildlife Heritage Fund; Lake Windermere Rod and Gun Club; Canal Flats Wilderness Club; programme de petites subventions du Fonds pour les organismes de conservation (FPOC) du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) financé par le gouvernement du Canada et administré par Habitat faunique Canada; donateurs individuels. Les propriétaires d'origine, Denis et Rosemary Tegart, ont généreusement fait don d'une partie de la propriété à NTBC par le biais du Programme des dons écologiques du gouvernement du Canada.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Andrew Huang, coordonnateur du Plan conjoint intermontagnard canadien, 604-350-1913, andrew.huang@canada.ca.

Plan conjoint intermontagnard canadien

Contributions ($ CA)

	2019-2020	*Total (2003-2020)*
Total	2 420 163	90 624 223

Réalisations (acres)

	2019-2020	*Total (2003-2020)*
Protégés	474	361 112
Améliorés	610	203 326
Sous influence		50 906

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2019-2020 : du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

2003-2020 : du 1er janvier 2003 au 31 mars 2020.

Garrot d'Islande femelle en vol.

Andre Breault

Plan conjoint des habitats des Prairies

Nichée de Canards colverts dans un milieu humide.

Canards Illimités Canada

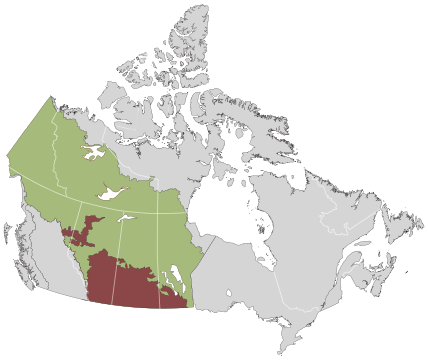

www.phjv.ca

Le Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP) couvre 158,4 millions d'acres (64,1 millions d'hectares) dans les prairies et les prairies-parcs à trembles de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de la région de Peace-Parkland, en Colombie-Britannique. 2019 text read: Le PCHP englobe aussi la foret boreal de l'Ouest (FBO), qui couvre certaines parties de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le FBO renferme divers types de milieux humides, allant des petites cuvettes des prairies aux réseaux de marais et de tourbières.

Ensemble, les régions des prairies-parcs et de la FBO offrent des habitats à la plupart des espèces de canards de l'Amérique du Nord. Elles fournissent aussi des habitats à des centaines d'espèces prioritaires désignées lors du processus de planification de la région de conservation des oiseaux. Les liens entre les habitats et les espèces sont soulignés dans les plans de mise en œuvre de la région des prairies-parcs et de la FBO.

L'immensité et la diversité des paysages qui composent le territoire visé par le PCHP fournissent des habitats hautement productifs à la sauvagine et à d'autres espèces d'oiseaux. La restauration est un volet important du PCHP, et plusieurs exemples sont présentés ci-dessous.

Région des prairies-parcs

Le projet Ames en Alberta : la restauration des milieux humides et des prairies est bénéfique pour la sauvagine et l'agriculture

Entourée de champs de cultures céréalières et de collines vallonnées, une parcelle de terre en bosses et en creux à proximité du lac Sullivan, en Alberta, possède aujourd'hui autant de valeur pour la conservation que pour l'agriculture grâce au travail réalisé par Canards Illimités Canada (CIC).

Le projet Ames est constitué d'une parcelle de six quarts de section (960 acres, soit 388,5 hectares) située dans un paysage de haute importance pour le PNAGS dans le centre de l'Alberta et abritant 40 couples reproducteurs de sauvagine par mille

Ouvrage de régularisation visant à restaurer les milieux humides dans le cadre du projet Ames, en Alberta.

Canards Illimités Canada

carré. Le projet vise une zone du bassin hydrographique de la rivière Battle où de grandes exploitations agricoles en expansion font appel à des pratiques agricoles intensives. Au fil du temps, une grande partie du paysage a été altérée pour améliorer la productivité agricole, ce qui a accessoirement donné lieu à une perte ou à une dégradation d'habitats. Sur les terres associées au seul projet Ames, plus de 200 acres (80,9 hectares) de milieux humides ont été asséchés.

Le projet Ames a permis d'étendre l'habitat existant de la sauvagine et des espèces sauvages en protégeant des terres par le biais du Programme de conservation des terres renouvelables de CIC. Des zones de milieux humides et de prairies ont été restaurées, puis on les a grevées de servitudes de conservation afin de les protéger à perpétuité. Les terres seront rendues à la communauté agricole locale par l'entremise d'achats en fief simple pour des activités comme la fenaison et le pâturage. De plus, en retenant les services d'entrepreneurs de la région pour semer les graminées, construire un ouvrage de régularisation et installer des barrages de fossés destinés à restaurer les milieux humides, le projet a soutenu l'économie locale.

Bob Thomson, spécialiste du programme de conservation de CIC qui a dirigé le projet, a expliqué que le projet Ames était un excellent exemple de collaboration entre les propriétaires fonciers, les entrepreneurs et le personnel et qu'il constituait une véritable réussite tant sur le plan économique que sur le plan de la conservation, bénéficiant à quelque 25 espèces de sauvagine en Alberta. Au total, environ 200 acres (80,9 hectares) d'habitat de milieu humide et 244 acres (98,7 hectares) supplémentaires d'habitat de prairie ont été restaurés. Le projet prévoyait aussi environ 480 acres (194,2 hectares) de couverture végétale pérenne intacte.

Manitoba : Partenaires pour la restauration

Depuis le célèbre marais Delta, sur les rives du lac Manitoba, jusqu'à un bassin d'un demi-acre près de Minnedosa, au Manitoba, les groupes de conservation de la province laissent leur marque en améliorant et en restaurant les milieux humides dégradés.

Marais Delta, Manitoba.

Canards Illimités Canada

Le marais Delta a longtemps été une ressource précieuse en raison de ses possibilités de chasse, mais la santé du marais et l'abondance de sa sauvagine n'ont cessé de diminuer au cours des 50 dernières années. Outre la charge en nutriments, « la carpe commune envahissante, avec ses habitudes de fraye et d'alimentation, a exacerbé la dégradation du marais », explique Mark Francis, directeur des opérations provinciales de CIC. Pour relever ces défis, on a mis sur pied une initiative pluriannuelle appelée « Restoring the Tradition ».

« Depuis l'exclusion de la carpe, nous avons remarqué des changements inédits dans la végétation et la qualité de l'eau », précise M. Francis. « Nous sommes sur la bonne voie pour rétablir la santé de l'écosystème du marais pour tous les Manitobains. »

Les partenaires du PCHP ont travaillé pendant des décennies à la restauration des milieux humides détruits qui faisaient autrefois partie des milliers d'étangs de reproduction de la sauvagine parsemant le paysage de cuvettes du Manitoba.

« Les partenaires du PCHP travaillent dur pour élaborer des programmes de restauration des milieux humides et les adapter aux terres privées », fait remarquer Stephen Carlyle, chef de l'exploitation à la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba (SPPEM). « La SPPEM et CIC ont commencé à proposer des ententes à plus court terme afin d'accroître la participation aux programmes de restauration. Le plus étonnant est que la plupart de nos travaux finissent quand même par faire l'objet d'ententes à perpétuité, ce qui témoigne du dévouement de notre personnel et des Manitobains ».

> La plupart de nos travaux de restauration ont été effectués dans le cadre d'ententes à perpétuité, ce qui témoigne du dévouement de notre personnel et des Manitobains.

Conservation de la nature Canada (CNC) conclut aussi des partenariats visant à restaurer des milieux humides sur les propriétés qui lui appartiennent. « Notre partenariat avec CIC a non seulement amélioré la productivité de la sauvagine et des milieux humides de manière immédiate et tangible », souligne Cary Hamel, directeur de la conservation de CNC pour la région du Manitoba, « mais il a aussi soutenu la remise en état d'un écosystème de cuvettes des Prairies élargi et connecté abritant des espèces canadiennes d'oiseaux migrateurs en péril, comme le Goglu des prés et le Pioui de l'Est, en plus d'en améliorer la gestion ».

Grâce à l'appui financier des partenaires canadiens et états-uniens ces huit dernières années, CNC, CIC et la SPPEM ont réussi à restaurer ou à améliorer plus de 45 000 acres (18 211 hectares) de milieux humides au Manitoba. Des programmes et des partenariats solides permettent de dépasser les objectifs du plan de mise en œuvre.

Saskatchewan : Un nouveau programme à l'intention des propriétaires fonciers permet d'accroître la couverture végétale pérenne dans le paysage de la Saskatchewan.

Le programme des terres marginales de la Saskatchewan relie les prairies et les milieux humides existants pour créer un réseau élargi et étendre la zone tampon autour des milieux humides.

Canards Illimités Canada

Grâce aux technologies nouvelles et émergentes, il est plus facile pour les agriculteurs de la Saskatchewan de déterminer la rentabilité à l'acre. Lyle Cowell, conseiller agricole auprès de Nutrien Ag Solutions, n'aurait pu mieux dire lorsqu'il rappelait que « puisque les sols varient, les producteurs le devraient aussi. Si une partie d'un verger n'est pas productive, on l'élimine. Si une succursale d'une chaîne de magasins perd de l'argent, on la ferme. Pourquoi, dans ce cas, certaines exploitations céréalières qui perdent de l'argent continuent-elles à produire les mêmes cultures année après année? »

Les propriétaires fonciers sont de plus en plus conscients des coûts élevés associés aux zones marginales de leurs champs. CIC a mis au point un nouveau programme assorti de mesures incitatives financières afin d'encourager les producteurs à semer des cultures fourragères pérennes dans les zones difficiles d'accès et peu productives.

« Le nouveau programme des terres agricoles marginales a été mis au point à l'intention des producteurs qui ne souhaitent pas convertir un quart de section complet en cultures fourragères, mais qui ont besoin d'aide pour de petites zones fragmentées en bordure de leurs cultures », explique Trevor Plews, directeur des programmes de conservation de CIC en Saskatchewan. CIC paie 125 dollars canadiens par acre pour semer une couverture végétale pérenne en bordure des cultures.

Ce programme s'inscrit tout à fait dans les activités financées en vertu du *North American Wetlands Conservation Act* (NAWCA) en convertissant des zones cultivées en couverture végétale permanente. Les programmes de conversion en prairies profitent à de nombreuses espèces aviaires, y compris la sauvagine qui niche en terrain élevé, comme le Canard colvert et la Sarcelle à ailes bleues. Les propriétaires fonciers qui adhèrent au programme des terres agricoles marginales acceptent de maintenir un couvert herbacé et un couvert de nidification pendant 10 ans.

Les avantages pour les producteurs sont importants : rentabilité accrue, réduction des zones envahies par de mauvaises herbes persistantes et élargissement des zones tampons autour des milieux humides.

Les avantages pour les producteurs sont importants : rentabilité accrue, réduction des zones envahies par de mauvaises herbes persistantes et élargissement des zones tampons autour des milieux humides.

Les avantages pour les producteurs sont importants : rentabilité accrue, réduction des zones envahies par de mauvaises herbes persistantes et élargissement des zones tampons autour des milieux humides. Sur le plan de la conservation, l'amélioration de la qualité de l'eau, le piégeage du carbone et la création d'un habitat pour d'autres espèces sauvages et pollinisateurs bénéfiques constituent aussi des avantages non négligeables. Cette année, un mélange de semences de 11 espèces vivaces particulièrement appréciées des pollinisateurs était au programme.

Le programme a reçu un fort appui des producteurs; au début de mai, la Saskatchewan avait déjà dépassé l'objectif qu'elle s'était fixée pour 2020, à savoir 2 000 acres (809 hectares) de terres marginales semées.

Forêt boréale de l'Ouest

Restauration dans le delta de la rivière Saskatchewan

Le delta de la rivière Saskatchewan est le plus grand delta intérieur de la région boréale du Canada et probablement de l'Amérique du Nord. Le delta, désigné « zone importante pour la conservation des oiseaux » (ZICO) en raison des concentrations de sauvagine importantes à l'échelle mondiale, abrite 15 % de la population reproductrice de sauvagine de l'écozone des plaines boréales selon les données à long terme du Fish and Wildlife Service des États-Unis.

Carte des bagues de sauvagine récupérées dans le delta de la rivière Saskatchewan, 1950-2019.

Canards Illimités Canada

La riche histoire de cette zone remonte aux années 1930, époque où la Compagnie de la Baie d'Hudson a entrepris de développer les marais de Cumberland, près de Cumberland House, en Saskatchewan. Dans les années 1950, le Fish and Wildlife Service des États-Unis a fait de cette zone un site de baguage, qui est encore en activité aujourd'hui.

Le delta de la rivière Saskatchewan abrite une zone marécageuse fertile, soit la vallée de la rivière Carrot, qui a été convertie en terres agricoles entre le début des années 1940 et les années 1980. Le triangle de la rivière Carrot (TRC) est un complexe de marais de 44 621 acres (18 057 hectares) se trouvant à côté de la communauté agricole ayant fait l'objet d'un aménagement extensif en raison des pressions causées par les activités de drainage dans le passé.

Le barrage Bracken, construit en 1940, a été le premier ouvrage de régularisation de l'eau du TRC. Il a été reconstruit en 1962, et une passe à poissons y a été incorporée en 1964. Entre 1962 et 1988, CIC a installé 16 autres ouvrages de régularisation et aménagé 9 milieux humides. Les activités de gestion plus récentes, destinées à atténuer la dégradation et la perte d'habitat dues aux activités hydroélectriques, consistaient à éliminer l'excès de ruissellement local et à stabiliser les niveaux d'eau pendant les mois d'été pour améliorer la production de la sauvagine et offrir d'autres bienfaits naturels.

Reconstruction de l'exutoire du lac Birch.

Canards Illimités Canada

L'hiver dernier, avec l'appui du département des Ressources naturelles du Minnesota, CIC a terminé la reconstruction et la réfection de plusieurs ouvrages de régularisation à l'intérieur du TRC — ruisseau Elm, lac Six et lac Birch — afin de préserver les niveaux d'eau et les habitats en terrain élevé associés sur plus de 47 000 acres (19 020 hectares) d'une mosaïque de milieux humides.

Le ruisseau Elm offre un bon habitat de nidification au-dessus de l'eau aux canards plongeurs, tandis que les vastes prés humides fournissent des possibilités de nidification aux canards barboteurs. Les divers types d'habitats servent à la nidification, à l'élevage des couvées, à la mue et au repos. Des Canards colverts, des Sarcelles à ailes bleues, des Fuligules à collier, des Érismatures rousses et des Canards chipeaux ont été observés dans ce secteur. L'ouvrage récemment construit a permis de préserver le niveau normal du milieu humide tout en maintenant les fluctuations d'eau essentielles à la diversité des habitats présents.

Les contours du lac Six, moins profonds que ceux de bon nombre des milieux humides environnants, fournissent des aires d'alimentation, de mue et de repos de qualité aux canards barboteurs. Au cours d'années de niveaux d'eau élevés, ils offrent aux canards plongeurs de bonnes possibilités de nidification au-dessus de l'eau et des endroits où se réfugier.

Le lac Birch est un grand plan d'eau libre entouré d'une vaste zone de végétation émergente. Il offre des possibilités de nidification en milieu sec ou peu profond, ou au-dessus de l'eau. La zone d'eau libre peut servir à la couvaison et à la mue, en plus de constituer une très bonne aire de rassemblement. De jeunes Macreuses à ailes blanches et de nombreuses Guifettes noires nicheuses y ont été observées.

Chacun de ces trois plans d'eau contribue notablement à l'importance de ce delta d'eau douce de 500 000 acres (202 000 hectares) de la région boréale du Canada.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats des Prairies, 780-951-8652, deanna.dixon@canada.ca.

Plan conjoint des habitats des prairies – région des prairies-parcs

Contributions ($ CA)

	2019-2020	*Total (1986-2020)*
Total	52 202 659	1 396 043 385

Réalisations (acres)

	2019-2020	*Total (1986-2020)*
Protégés	110 791	8 297 635
Améliorés	361 620	2 757 633
Sous influence	563 654	6 978 011

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.
2019-2020 : du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.
1986-2020 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2020.

Plan conjoint des habitats des prairies – forêt boréale de l'Ouest

Contributions ($ CA)

	2019-2020	*Total (1986-2020)*
Total	5 261 169	155 646 771

Réalisations (acres)

	2019-2020	*Total (1986-2020)*
Protégés		12 091 184
Améliorés		107
Sous influence	8 103 884	84 320 737

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.
2019-2020 : du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.
1986-2020 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2020.

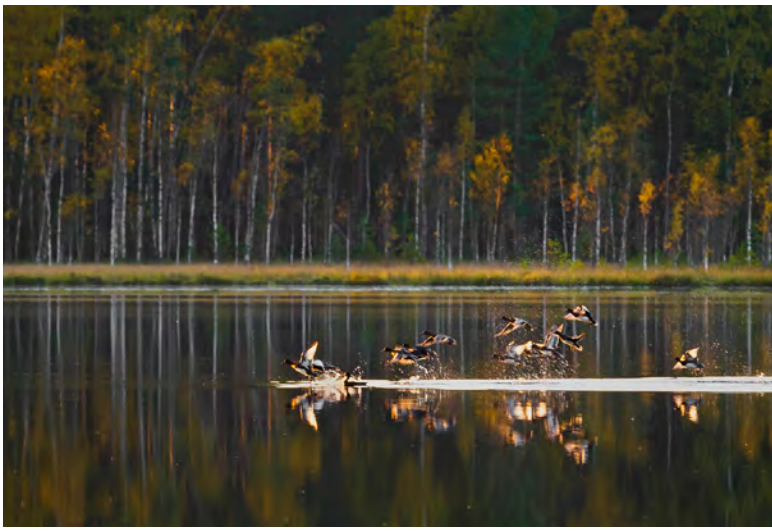

Petit fuligule.

Canards Illimités Canada

Plan conjoint des habitats de l'Est

Petit Blongios.
Tim Arthur

www.ehjv.ca
www.ehjv.ca/fr

Le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) couvre 780 millions d'acres (315 millions d'hectares) en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. La zone du PCHE comprend 30 % des milieux humides du Canada, dont 120 millions d'acres (48 millions d'hectares) de milieux humides d'eau douce et côtiers. Il renferme des habitats importants, notamment des baies côtières, des marais salés, des marais en bordure de lacs, des milieux humides en plaine inondable et des milieux humides dans la forêt boréale. Treize espèces prioritaires de sauvagine vivent dans la zone du PCHE, à savoir le Canard noir, le Canard colvert, le Fuligule à collier, le Garrot à œil d'or, l'Eider à duvet (deux sous-espèces), la Sarcelle d'hiver et la Bernache du Canada (cinq populations). Les habitats du PCHE abritent 95 % de la population continentale de Canards noirs et 80 % de la race méridionale d'Eiders à duvet. Les populations de Bernaches du Canada de l'Atlantique et de l'Atlantique Nord se reproduisent exclusivement dans la zone du PCHE.

Comme bon nombre des autres plans conjoints en Amérique du Nord, le PCHE vise particulièrement à faire progresser la conservation de toutes les espèces d'oiseaux et non uniquement de la sauvagine. L'intérêt de la démarche est mis en évidence par les analyses effectuées par Oiseaux Canada à partir des données scientifiques recueillies par des citoyens dans le cadre du Programme de surveillance des marais des Grands Lacs (PSMGL). Les données montrent que la présence de 8 espèces se reproduisant dans les marais, dont les butors, les râles et les grèbes, a baissé de 2 à 5 % annuellement dans tout le sud de la région des Grands Lacs depuis le milieu des années 1990. Heureusement, les partenaires du PCHE, c'est-à-dire Oiseaux Canada, Canards Illimités Canada (CIC), le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada, Conservation de la nature Canada, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario et d'autres collaborateurs, font d'énormes progrès dans le sud de l'Ontario. Ces derniers ralentissent, voire renversent

Marais dans le sud de l'Ontario.
Oiseaux Canada

Guifettes noires.
Prism Photography

ces tendances à la baisse grâce à des mesures de restauration sur le terrain et à des activités de science citoyenne axées sur la surveillance du PSMGL.

Si c'est bon pour les canards, c'est bon pour plusieurs autres espèces d'oiseaux

On sait que la restauration des milieux humides et d'autres mesures de conservation permettent de préserver la sauvagine, mais il est moins évident de mesurer l'incidence positive de ces efforts sur d'autres espèces d'oiseaux palustres. Récemment, cette incertitude a été en partie dissipée grâce aux analyses effectuées par Oiseaux Canada et CIC à partir des données recueillies par le PSMGL à des centaines de points d'échantillonnage répartis dans des douzaines de marais restaurés, protégés et gérés dans le cadre du PNAGS dans le sud de l'Ontario.

Les résultats montrent que les occurrences de 14 espèces d'oiseaux se reproduisant dans les marais, mais n'appartenant pas à la sauvagine, sont de 52 % plus élevées en moyenne dans les marais visés par le projet de conservation du PNAGS que dans les marais avoisinants non gérés. Quatre espèces, à savoir la Guifette noire, la Gallinule d'Amérique, le Petit Blongios et la Marouette de Caroline, toutes des espèces en péril ou des espèces prioritaires d'intérêt régional pour la conservation, sont, en moyenne, 99 % plus susceptibles d'être présentes dans les marais gérés dans le cadre du PNAGS que dans les marais non gérés. Une estimation prudente indique que les marais gérés par le PNAGS dans l'ensemble de la région comptent 1 200 à 3 800 individus de plus de chacune de ces espèces que les marais non gérés. Lorsque l'on reporte cette estimation à l'échelle des dizaines de milliers d'hectares de milieux humides restaurés du sud de l'Ontario, on constate qu'une augmentation aussi remarquable des populations donne un sérieux coup de pouce aux espèces d'oiseaux palustres en difficulté. Ces données fournissent un excellent exemple de la manière dont les dollars investis par le PNAGS ont un effet régional considérable dans tout le territoire visé par le PCHE.

La gestion des phragmites améliore les milieux humides visés par les projets de conservation

La propagation de la forme non indigène envahissante du roseau commun, qui appartient au genre *Phragmites*, est un important recul pour la biodiversité des milieux humides. La plante se propage rapidement et réduit l'abondance et la diversité de nombreuses espèces végétales et animales des milieux humides

La plante se propage rapidement et réduit l'abondance et la diversité de nombreuses espèces végétales et animales des milieux humides indigènes.

Le roseau commun, espèce du genre *Phragmites*, est une herbe envahissante dans les milieux humides de l'Ontario.

Steve Timmermans

indigènes. Face à ce problème, les partenaires du PCHE, dirigés par Conservation de la nature Canada et le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, ont surmonté maints obstacles en vue de lancer le plus grand programme de lutte contre les phragmites envahissants du Canada. Cette collaboration innovatrice, rendue possible grâce à l'appui financier d'Environnement et Changement climatique Canada, du Fish and Wildlife Service des États-Unis en vertu du *North American Wetlands Conservation Act*, des propriétaires fonciers et d'autres intervenants, a permis d'éradiquer les phragmites sur 2 840 acres (1 150 hectares) à l'intérieur des 22 240 acres (9 000 hectares) de milieux humides de qualité du sud de l'Ontario. On prévoit aussi de traiter plus de 1 980 acres (plus de 800 hectares) d'habitat environnant, ce qui augmentera non seulement la superficie totale restaurée, mais améliorera aussi considérablement la probabilité de succès durable des efforts de lutte passés.

Ces travaux ont transformé les « zones mortes » constituées de monocultures denses de phragmites en milieux humides de nouveau fonctionnels pour tous les types d'espèces sauvages. Des analyses récentes réalisées par Oiseaux Canada à l'aide des données du PSMGL et d'autres données de surveillance à long terme indiquent que ce prodigieux effort de lutte contre les phragmites — qui fait appel à l'épandage d'herbicide ainsi qu'à des techniques de coupe et d'inondation et de roulage et de brûlage pour favoriser la repousse des espèces indigènes — profite grandement à tous les oiseaux des marais, y compris la sauvagine. Les résultats d'une étude réalisée sur des parcelles semi-circulaires d'un rayon de 109 verges (100 mètres) montrent que la lutte contre les phragmites envahissants permet de faire augmenter la richesse spécifique des butors et des râles se reproduisant dans les marais (espèces dont l'état de conservation

Lutte contre les phragmites envahissants en Ontario au moyen d'un épandage aérien d'herbicide au titre d'un permis spécial.

Gregor Beck

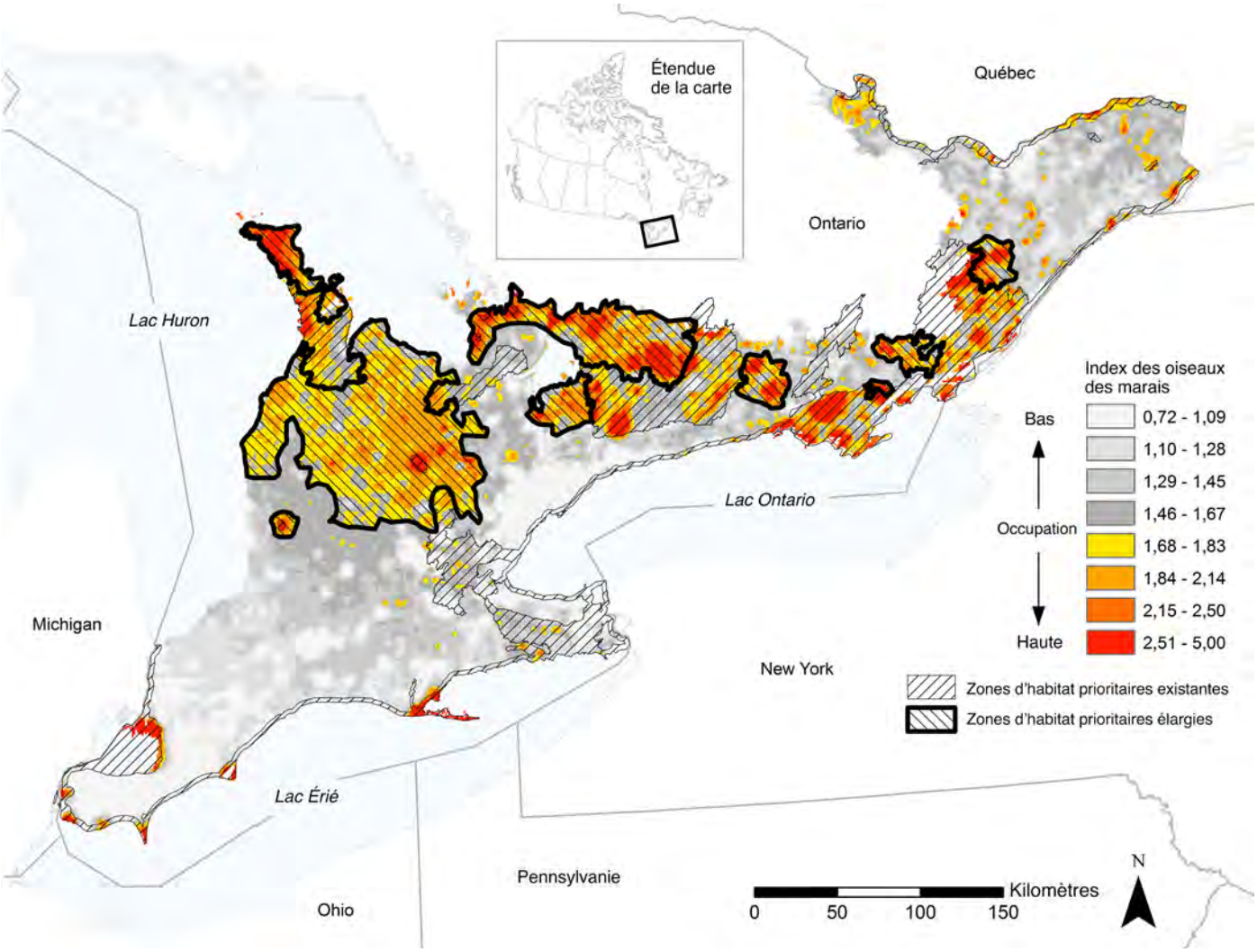

Habitats prioritaires existants et étendus dans le sud de l'Ontario. Les nuances de couleurs indiquent la probabilité que des oiseaux de marais soient présents dans les zones représentées.

Doug Tozer, Oiseaux Canada

est préoccupant) de une espèce et d'accroître l'abondance totale de deux individus. Ces hausses démographiques font ressortir l'importance de la restauration des milieux humides dans le rétablissement des populations en déclin des espèces d'oiseaux des marais dans tout le sud de l'Ontario.

Maintenant que nous savons ce qui fonctionne, quelles sont les prochaines étapes?

Pendant des décennies, les partenaires du PCHE ont travaillé dur pour restaurer, protéger et gérer les milieux humides au profit de la sauvagine et d'autres espèces sauvages sur 5 millions d'acres (2 millions d'hectares) d'habitats prioritaires du sud de l'Ontario. Le PCHE a choisi ces habitats prioritaires en se fondant principalement sur les effectifs de sauvagine qui s'y rassemblent et s'y reproduisent ainsi que sur les menaces auxquelles les oiseaux sont exposés. On ne sait toutefois pas encore vraiment si ces zones favorisent également la conservation d'autres oiseaux des marais.

Oiseaux Canada et CIC visent à étendre les habitats prioritaires existants pour inclure de nouvelles zones en fonction de la présence d'oiseaux se reproduisant dans les marais. D'après l'analyse des données portant sur cinq espèces d'oiseaux se reproduisant uniquement dans les marais ainsi qu'un plan de priorisation régional, environ les deux tiers des zones fortement occupées par de tels oiseaux dans le sud de l'Ontario se trouvent à l'extérieur des habitats prioritaires répertoriés pour la sauvagine (voir la carte).

Le PCHE examinera rigoureusement la possibilité d'étendre ses travaux de restauration dans le sud de l'Ontario pour inclure les milieux humides qui se trouvent dans ces nouvelles zones prioritaires établies en fonction de la présence d'oiseaux se reproduisant dans les marais. Certaines activités de restauration se déroulant à l'extérieur, mais à proximité d'habitats prioritaires, joueront aussi un rôle important dans la restauration des marais au profit de ces espèces, dans cette région fortement agricole et développée. Ce faisant, on ciblera les milieux humides qui se prêtent le mieux à la restauration et aux autres mesures de conservation et qui aideront la sauvagine et les autres oiseaux se reproduisant dans les marais. Il s'agira là d'une étape importante pour le PCHE vers la conservation de tous les oiseaux de la région.

Restauration d'un habitat riverain dans la vallée de la Codroy

L'estuaire de la rivière Grand Codroy, dans le sud-ouest de Terre-Neuve, est l'un des habitats les plus riches pour les oiseaux migrateurs du Canada atlantique. Le vaste estuaire, désigné site Ramsar en 1987, fournit un habitat à plus de 300 espèces d'oiseaux, dont le Canard d'Amérique, le Canard noir, le Canard colvert, le Canard pilet, le Grand Harle et le Garrot à œil d'or. En tant que zone agricole productive et destination touristique très fréquentée, l'estuaire de la Grand Codroy et la vallée environnante de la Codroy subissent des pressions liées aux activités de développement, ce qui les place au centre des préoccupations de Conservation de la nature Canada (CNC).

Milieux humides de l'estuaire de la rivière Grand Codroy, à Terre-Neuve.

Mike Dembeck

Par le biais d'achats et de dons de terrains, CNC a pu préserver 647 acres (262 hectares) dans la vallée de la Codroy. Bien qu'essentiellement constituée d'un mélange de forêts et de milieux humides, la réserve naturelle de CNC comporte un champ le long de l'estuaire de la Grand Codroy. En juin 2019, le personnel et les bénévoles de CNC ont planté 1 500 plantules d'arbres indigènes dans une zone tampon entre le champ et l'estuaire afin de restaurer la berge. Les plantules sont formées d'un mélange d'épinettes blanches et de mélèzes, espèces communes dans les milieux humides de Terre-Neuve. Une fois établis, ces arbres indigènes rustiques réduiront la quantité de sédiments qui pénètrent dans la rivière Grand Codroy, ce qui améliorera la qualité de l'eau pour les poissons et la sauvagine et fournira un habitat aux espèces sauvages.

Il s'agit là du deuxième projet de restauration de CNC dans la vallée de la Codroy; un projet semblable de plantation d'arbres avait été réalisé en 2017. En plus de voir les avantages pratiques de la restauration de la berge, la communauté locale a été invitée à participer aux travaux pratiques d'intendance, ce qui a permis aux bénévoles d'en apprendre davantage sur les espèces sauvages et les habitats de Terre-Neuve.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Tania Morais, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats de l'Est, 506-364-5085, tania.morais@canada.ca.

Plan conjoint des habitats de l'Est

Contributions ($ CA)

	2019-2020	*Total (1986-2020)**
Total	31 229 422	637 785 198

Réalisations (acres)

	2019-2020	*Total (1986-2020)**
Protégés	25 049	2 109 857
Améliorés	6 111	682 047
Sous influence	208 487	77 976 302

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2019-2020 : période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

1986-2020 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2020.

* Comprend les projets de faible envergure achevés en 1986-1988, avant la reconnaissance officielle du PCHE en 1989.

Canard branchu.

Catherine Jarjour

Plans conjoints des espèces

Oies des neiges.
Mike Wintroath

Les plans conjoints des espèces ont une portée internationale, couvrant l'Amérique du Nord ainsi que les pays circumpolaires. Ces plans conjoints mettent l'accent sur les besoins scientifiques nécessaires pour guider la gestion de plus de 20 espèces (plus de 50 populations) et de leurs habitats. De plus, les recherches menées dans le cadre des plans conjoints des espèces portent sur des questions concernant d'autres espèces d'oiseaux qui partagent les mêmes habitats.

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION

Répondez à notre sondage d'ici le 31 décembre 2020 et vous pourriez gagner un prix.

https://www.surveymonkey.com/r/Habitats_Canadiens
https://www.surveymonkey.com/r/HabitatMatters

Plan conjoint sur le Canard noir

Canard noir.

Ryan Askren

Le Plan conjoint du canard noir (PCCN) couvre l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et 14 États de l'est des États-Unis. Le Canard noir fréquente les marais salés, les bassins de retenue d'eau douce et d'eau saumâtre, les marais fluviaux et estuariens, les marécages, les lacs peu profonds et les milieux humides de tout le paysage boréal. Le Canard noir utilise essentiellement les voies migratoires du Mississippi et de l'Atlantique.

En Amérique du Nord, les populations de Canards noirs ont diminué de moitié environ entre les années 1950 et les années 1980. Ces déclins, attribués à la dégradation et à la perte d'habitat, ont donné lieu à une compétition entre l'espèce et le Canard colvert. Depuis les années 1990, les effectifs de Canards noirs se sont stabilisés, probablement grâce à une réglementation plus stricte en matière de récolte. La stratégie actuelle de gestion adaptative des récoltes de Canards noirs, élaborée conjointement par le Canada et les États-Unis, maintient une récolte équilibrée entre les deux pays, mais les chasseurs canadiens et états-uniens peuvent récolter des individus qui sont nés dans des régions différentes et qui ont migré depuis des régions différentes. Dans ces conditions, il importe de bien connaître l'origine des canards récoltés pour assurer une gestion efficace des récoltes.

Selon des études antérieures, la majorité des Canards noirs récoltés dans les Grands Lacs et le sud du Québec sont nés dans la forêt boréale. En revanche, les Canards noirs récoltés dans les provinces de l'Atlantique sont le plus souvent nés dans des zones agricoles méridionales. Par ailleurs, si les Canards noirs qui se reproduisent dans la forêt boréale migrent et arrivent plus tard dans le sud, il est possible que le segment septentrional de la population soit plus susceptible d'être récolté aux États-Unis.

Si cette hypothèse s'avère, il pourrait être nécessaire d'apporter des modifications à la stratégie de gestion actuelle ou de cibler les travaux de restauration des habitats dans certaines régions. Les gestionnaires des habitats et les biologistes doivent savoir d'où proviennent les oiseaux récoltés afin d'être en mesure d'orienter les programmes de restauration des habitats et de conservation des espèces.

B. Campbell baguant un Canard noir. En bas à droite, les enveloppes utilisées pour recueillir les plumes.

Shawn Meyer, Service canadien de la faune

Des chercheurs de la Western University et du Long Point Waterfowl and Wetlands Research Program, dirigé par Oiseaux Canada, partenaire du PCCN, ont utilisé les résultats de relevés et effectué des analyses de plumes pour brosser un meilleur portrait des lieux de reproduction des Canards noirs récoltés. Dans le cadre de l'étude, on a obtenu des plumes soumises par des chasseurs de toutes les régions du Canada et des États-Unis aux relevés visant à prélever des parties d'oiseaux et à déterminer la composition spécifique pilotés par le Service canadien de la faune et le Fish and Wildlife Service des États-Unis. On a analysé les plumes afin de déterminer leur signature chimique (à l'aide d'isotopes stables) et comparé cette signature à celle de l'eau de pluie dans les différentes parties de l'aire de reproduction du Canard noir. Il a ainsi été possible d'associer les oiseaux aux lieux d'origine des plumes (sites de naissance), comme le montre l'échelle colorimétrique graduée sur les cartes figurant à la page 31.

Les résultats préliminaires indiquent que les individus immatures récoltés dans le Canada atlantique (carte en bas à gauche à la page 31) proviennent vraisemblablement de la partie sud de l'aire de reproduction, tandis que les oiseaux immatures récoltés en Ontario, au Québec et dans les trois régions des États-Unis analysées (intérieur, Atlantique Nord et Atlantique Sud) étaient probablement nés dans la forêt boréale. Ces résultats sont compatibles avec les observations antérieures.

Ces travaux font ressortir l'importance de la forêt boréale pour les Canards noirs reproducteurs et montrent aussi que les récoltes dans le Canada atlantique peuvent cibler de façon disproportionnée les oiseaux qui se reproduisent dans la portion méridionale de l'aire de reproduction. Bien que les populations de Canards noirs des zones agricoles méridionales ne représentent qu'environ 4 % de l'ensemble de la population reproductrice, la restauration et la conservation de l'habitat du Canard noir dans ces paysages peuvent être une composante essentielle à la persistance de cette espèce dans l'ensemble de son aire de reproduction.

En plus d'orienter les activités de restauration, les renseignements fournis par cette recherche seront utiles au moment de recenser les aires de reproduction importantes ainsi que la connectivité entre les régions de reproduction et de récolte, et contribueront à améliorer la gestion, la conservation et le rétablissement du Canard noir et de son habitat de reproduction.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Tania Morais, coordonnatrice du Plan conjoint du Canard noir, 506-364-5085, tania.morais@canada.ca.

Plan conjoint sur le Canard noir

Contributions ($ CA)

	2019-2020	*Total (1986-2020)*
Baguage	334 157	9 009 199
Recherche		2 171 259
Relevés	398 922	9 165 905
Planification de la conservation	27 072	404 987
Communication et éducation		42 600
Total	**760 151 $**	**20 793 950 $**

2019-2020 : du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

1986-2020 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 2020.

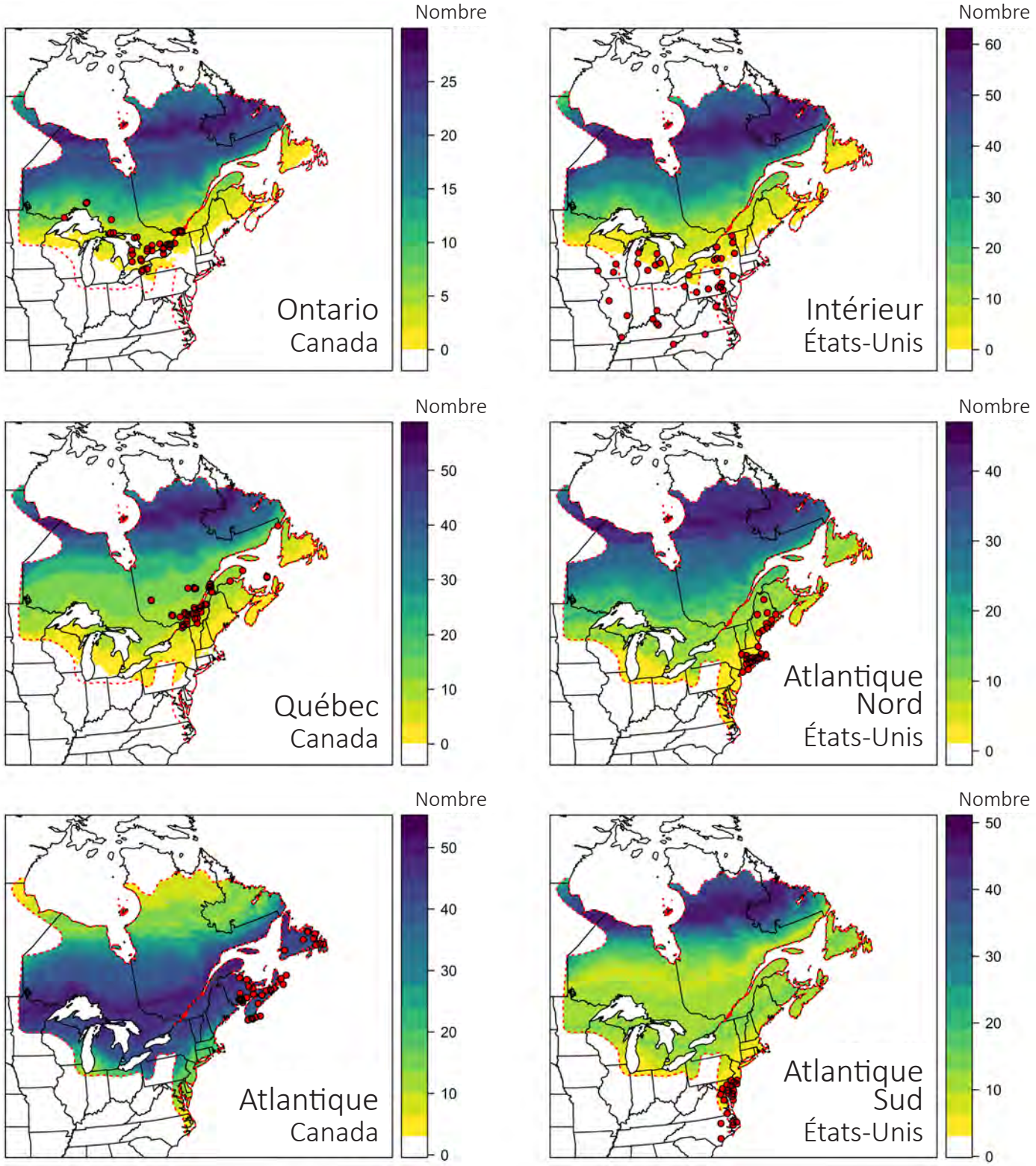

Origines probables des canards noirs immatures récoltés dans trois régions du Canada et trois régions des États-Unis au cours des saisons de chasse 2017-2018 et 2018-2019. Les couleurs représentent le nombre d'individus immatures qui sont vraisemblablement nés dans cette zone, allant de jaune (quelques canards) à bleu foncé (nombre relativement élevé de canards). Les cercles rouges indiquent les lieux de récolte. Les lignes rouges tiretées délimitent l'aire de reproduction.

Jackson Kusack, Western University

Plan conjoint des canards de mer

Couple de macreuses à bec jaune en vol.
Tim Bowman

www.seaduckjv.org

Le Plan conjoint des canards de mer (PCCM) couvre l'ensemble du Canada et des États-Unis, ciblant en particulier les eaux côtières dans le cas des canards migrateurs et hivernants, et la forêt boréale et la toundra, dans le cas des canards nicheurs. Il vise 22 populations reconnues des 15 espèces de canards de mer (tribu des *Mergini*) : l'Eider à duvet, l'Eider à tête grise, l'Eider à lunettes, l'Eider de Steller, la Macreuse à bec jaune, la Macreuse à ailes blanches, la Macreuse à front blanc, le Garrot d'Islande, le Garrot à œil d'or, le Petit Garrot, le Harelde kakawi, l'Arlequin plongeur, le Grand Harle, le Harle huppé et le Harle couronné. En tant que groupe, les canards de mer utilisent les quatre voies migratoires en fonction des saisons.

Le PCCM a dirigé la synthèse des données scientifiques tirées de relevés et d'études télémétriques ainsi que des connaissances spécialisées pour repérer les zones qui présentent une importance particulière pour les canards de mer en Amérique du Nord tout au long de leur cycle vital annuel. Toutes ces données servent à produire l'atlas des habitats clés des canards de mer, outil qui veut rendre l'information sur l'abondance et la répartition saisonnières des canards de mer accessible aux décideurs et aux intervenants, notamment les responsables des plans conjoints des habitats côtiers du PNAGS. L'atlas peut aussi être consulté par d'autres utilisateurs, comme les organismes de conservation, les organismes responsables des ressources naturelles, l'industrie et les planificateurs des utilisations des zones marines et terrestres.

En élaborant l'atlas, le PCCM a recensé environ 160 habitats possibles, dont environ 80 répondaient aux critères de désignation des sites clés. Pour qu'un site soit considéré comme un site clé, les données devaient indiquer la présence d'au moins 5 % de la population continentale d'une espèce de canard de mer ou la présence de 20 000 canards de mer d'une espèce donnée au cours d'une saison donnée. Dans les deux cas, la densité des canards de mer à l'intérieur de la zone devait être d'au moins 25 oiseaux par mille carré (10 oiseaux par kilomètre carré). En désignant les habitats privilégiés de cette manière, l'atlas fournira de l'information sur les canards de mer à une échelle significative et pratique pour la conservation et la protection de l'habitat.

L'atlas comportera une représentation cartographique des sites importants de reproduction, d'hivernage et de rassemblement/de mue ainsi que des documents soulignant l'importance de chaque site. Ainsi, pour chaque site clé retenu, l'atlas fournira

Canada et États-Unis – Habitats clés proposés pour les canards de mer.

Plan conjoint des canards de mer et Centre de données sur la conservation du Canada atlantique

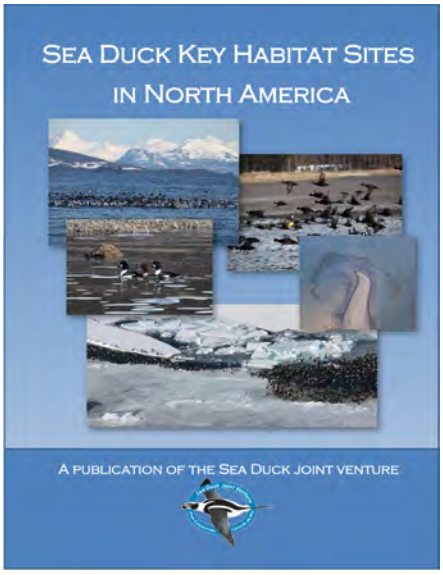

Page couverture de l'atlas des habitats clés des canards de mer.

Plan conjoint des canards de mer

les coordonnées géographiques, la superficie, une description générale, une note sur la précision des données utilisées, les valeurs biologiques, les sensibilités (comme la pollution), les conflits potentiels avec d'autres utilisateurs, le statut de la zone (par exemple, zone importante pour la conservation des oiseaux ou autres désignations) et une liste de références. L'atlas constituera un complément aux autres désignations des habitats des oiseaux, par exemple les zones importantes pour la conservation des oiseaux, les aires marines protégées et les aires d'importance continentale pour la sauvagine du PNAGS.

L'atlas facilitera la planification et la décision aux fins de la protection de l'habitat, des évaluations environnementales, des projets énergétiques extracôtiers, des stratégies d'atténuation des catastrophes (p. ex. en cas de déversement d'hydrocarbures) et d'autres projets complexes. Les utilisateurs pourront consulter l'atlas pour :

1. connaître la justification des mesures de protection des zones importantes pour les canards de mer;
2. améliorer le processus décisionnel en matière d'exploitation des ressources dans les zones clés;
3. orienter la recherche sur les caractéristiques biotiques et abiotiques des habitats des canards de mer;
4. prédire comment les conditions des habitats peuvent changer et avoir une incidence sur les populations.

L'élaboration de l'atlas des habitats clés des canards de mer est une première étape importante pour s'assurer que la quantité d'habitats pour les canards de mer et leur qualité demeurent intactes. L'atlas devrait être disponible sous forme de document PDF sur le site Web du PCCM d'ici la fin de 2020.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Margaret Campbell, coordonnatrice du Plan conjoint des canards de mer, 867-393-6825, margaret.campbell@canada.ca.

Plan conjoint des canards de mer

Contributions ($ CA)

	2019-2020	*Total (1998-2020)*
Baguage		695 345
Recherche	1 212,344	11 674 651
Relevés		3 630 006
Planification de la conservation		1 040 515
Communication et éducation	19,712	102 744
Total	**1 232,056 $**	**17 143 261 $**

2019-2020 : du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

1998-2020 : du 1er janvier 1998 au 31 mars 2020.

Macreuses à bec jaune dans la baie des Chaleurs, site clé au Nouveau-Brunswick et au Québec.

Tim Bowman

Plan conjoint des oies de l'Arctique

Oie des neiges.
Frank Baldwin

Plan conjoint des OIES DE L'ARCTIQUE
ARCTICGOOSE Joint Venture

www.agjv.ca
www.pcoa.ca
www.gansodelartico.com

Le Plan conjoint des oies de l'Arctique (PCOA) couvre 924 millions d'acres (374 millions d'hectares) en Amérique du Nord et dans d'autres pays circumpolaires, comme la Russie. Il porte sur 24 populations des sept espèces suivantes : l'Oie rieuse, l'Oie empereur, l'Oie des neiges, l'Oie de Ross, la Bernache cravant, la Bernache de Hutchins et la Bernache du Canada, lesquelles utilisent toutes les quatre voies migratoires.

Bien que cette année, le thème de la restauration fasse surtout penser à la restauration des habitats, le contexte du PCOA est quelque peu différent, mais tout aussi important. Le rétablissement et le maintien des populations d'oies à l'intérieur de leur aire de répartition optimale ou proche de celle-ci sont essentiels à un écosystème équilibré et sont au cœur du plan conjoint depuis sa création.

Ainsi, le PCOA joue un rôle dans la gestion des populations surabondantes d'oies blanches. On trouve cinq populations d'oies blanches : Grande Oie des neiges (voie migratoire de l'Atlantique), Petite Oie des neiges du centre du continent (voies migratoires du Mississippi et du Centre), Oie de Ross (voies migratoires du Mississippi, du Centre et du Pacifique), Petite Oie des neiges de l'île Wrangel (voie migratoire du Pacifique) et Petite Oie des neiges de l'ouest de l'Arctique (voie migratoire du Pacifique).

Les oies blanches sont des espèces indigènes qui sont essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes. Elles relient des réseaux trophiques complexes dans toute l'Amérique du Nord et procurent des bienfaits tangibles et intangibles aux humains. Pour certaines communautés autochtones arctiques et subarctiques, les oies blanches constituent une source importante de nourriture traditionnelle et revêtent une valeur culturelle et spirituelle. Les grandes concentrations d'oies blanches dans les haltes migratoires constituent l'un des spectacles fauniques les plus impressionnants en Amérique du Nord. L'observation des oiseaux et les activités de chasse sont une source de plaisir et de nourriture pour ces groupes d'utilisateurs et présentent d'importants avantages économiques, en particulier dans les collectivités rurales. Le broutage par les oies peut, jusqu'à un certain point, accélérer le cycle des

nutriments et augmenter la productivité primaire des aires d'alimentation. Par ailleurs, la présence d'un grand nombre d'oies dans les colonies de nidification fournit une source alimentaire importante à certaines espèces prédatrices, comme le renard arctique, les labbes, l'ours grizzli et l'ours blanc, et peut avoir des effets favorables sur d'autres espèces sympatriques. En revanche, de fortes concentrations d'oies blanches peuvent avoir un effet néfaste sur les habitats d'alimentation si elles dépassent la capacité de charge de ces habitats, ce qui peut avoir des répercussions en cascade sur l'abondance et la biodiversité de la faune et de la flore en perturbant la chaîne trophique et l'écosystème.

Grandes Oies des neiges sur l'île d'Ellesmere, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Josée Lefebvre

Dans les années 1970, les chercheurs ont commencé à constater une croissance rapide des populations d'oies blanches et se sont préoccupés des impacts de cette hausse sur les habitats importants dans le centre et l'est de l'Amérique du Nord, en particulier dans les aires de rassemblement septentrionales. Face à ce problème, le gouvernement fédéral a adopté une réglementation sans précédent (mesures spéciales et ordonnances de conservation) dès 1999, pour accroître les prises d'oies blanches dans le cadre des activités de chasse. Aux États-Unis, on a, à ce jour, adopté des ordonnances de conservations dans les États traversés par les voies migratoires de l'Atlantique, du Mississippi et du Centre. Au Canada, des dispositions particulières ont été mises en œuvre dans toutes les provinces, de l'Alberta au Québec ainsi qu'au Nunavut, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

À l'heure actuelle, l'abondance de la Grande Oie des neiges s'est stabilisée, mais elle dépasse encore l'objectif de gestion de cette espèce. Les effectifs de Petites Oies des neiges du centre du continent et d'Oies de Ross demeurent nettement supérieurs à l'objectif de gestion; leur taux de croissance a toutefois diminué, et les populations ont baissé au cours des dernières années. L'abondance des populations de Petites Oies des neiges de l'île Wrangel et de l'ouest de l'Arctique augmente, rapidement en certains endroits.

Au cours des trois dernières décennies, le PCOA a joué un rôle déterminant dans la gestion des populations surabondantes d'oies blanches (Oie des neiges et Oie de Ross) en soutenant et en coordonnant les travaux de recherche, en préparant des documents techniques et en développant du matériel de communication. Notre connaissance de la dynamique des populations d'oies blanches, des effets des récoltes de la chasse et des incidences de ces oies sur les habitats et d'autres espèces s'est grandement améliorée au cours de cette période.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des oies de l'Arctique, 780-951-8652, deanna.dixon@canada.ca

Plan conjoint des oies de l'Arctique

Contributions ($ CA)

	2019-2020	*Total (1986-2020)*
Baguage	1 203 639	18 547 745
Recherche	671 061	23 538 353
Relevés	287 622	11 473 821
Observations de colliers		1 324 185
Gestion		272 992
Planification de la conservation	56 925	755 168
Communication et éducation		51 882
Total	**2 219 247 $**	**55 964 146 $**

2019-2020 : du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

1986-2020 : du 1er avril 1986 au 31 mars 2020.

Oies de Ross.

J. White

Nos partenaires

Couple de Bernaches du Canada.
Jaden Barney

Merci à tous nos partenaires qui ont apporté un soutien financier en 2019–2020 :

Organismes du Canada

Agence Parcs Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Alberta Conservation Association
Alberta Ecotrust Foundation
Alberta Environment and Parks
Alberta-Pacific Forest Industries Inc.
Alberta Sport, Recreation, Parks & Wildlife Foundation
ArcticNet Inc.
Association des produits forestiers du Canada
ATB Financial
AV Group
BC Hydro
Birds Canada
Bonavista Energy Trust Ltd.
British Columbia Ministry of Environment and Climate Change Strategy
British Columbia Ministry of Transportation and Infrastructure
Cabela's Canada
Canadian Natural Resources Ltd.
Canadien Pacifique
Canards Illimités Canada
Columbia Basin Trust
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
Compagnie minière IOC
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conservation de la nature Canada
Dow AgroSciences
Edmonton (Ville d')
Edmonton Community Foundation
Enbridge Inc.
Environnement et Changement climatique Canada
Fondation de la faune du Québec
Fondation du saumon du Pacifique
Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick
Fondation Trillium de l'Ontario
Fonds en fiducie de l'environnement du Nouveau-Brunswick
Fonds en fiducie pour la faune du Nouveau-Brunswick
Genstar Development Partnership
Habitat Conservation Trust Foundation
Habitat faunique Canada
Hopewell Development Corporation
Irving Oil Ltd
Island Nature Trust
James Richardson International
K+S Potash Canada
La Fondation des amis de l'environnement de la TD
Ladco Company Limited
Manitoba Hydro
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Yukon
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec
Ministère des Finances du Manitoba

Grand Chevalier.
Jaden Barney

Couvée de Canards colverts.

Shea Wyatt

Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario
Ministère des Transports de l'Ontario
Ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick
Moncton (Ville de)
Newfoundland-Labrador Department of Fisheries and Land Resources
Northpoint Development L.P.
Nova Scotia Crown Share Land Legacy Trust
Nova Scotia Department of Lands and Forestry
Nova Scotia Nature Trust
Nutrien Ag Solutions
Nutrien Ltd.
Pêches et Océans Canada
Prairie Mines and Royalty Ltd.
Prince Edward Island Department of Agriculture and Land
Prince Edward Island Department of Environment, Water and Climate Change
Prince Edward Island Wildlife Conservation Fund
Producteurs laitiers du Canada
Produits Shell Canada Ltée
Qualico Developments
Ravenswood Developments Inc.
Repsol Oil & Gas Canada Inc.
Ressources naturelles Canada
Richardson Foundation Inc.
Rio Tinto Aluminium
Rocky View (District municipal de)
Saskatchewan Ministry of Environment
Saskatchewan Water Security Agency
Saskatchewan Wildlife Federation
SaskEnergy Incorporated
SaskWater
Scotiabank
Savoir polaire Canada
Services aux Autochtones Canada
Sitka Foundation
Société des établissements de plein air du Québec
Société pour la nature et les parcs du Canada
Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba
Takla Foundation
The British Columbia Waterfowl Society
The Donner Canadian Foundation
The Harold Crabtree Foundation
The Nature Trust of British Columbia
Services publics et Approvisionnement Canada
Université Acadia
Université Dalhousie
Université de l'Alberta
Université Laval
Université Laval – Sentinelle Nord
Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador
Vermilion Energy Trust

Organismes des États-Unis

Alabama Department of Conservation & Natural Resources
Alaska Department of Fish and Game
American Friends of Canadian Nature
American Museum of Natural History
Arizona Game & Fish Department
Arkansas Game and Fish Commission
Atlantic Flyway Council
Bayer CropScience Inc.
California Department of Fish & Wildlife
Central Flyway Council
Colorado Parks & Wildlife
Colorado State University
Connecticut Department of Energy & Environmental Protection
Delaware Division of Fish & Wildlife
Ducks Unlimited Inc.
Florida Fish & Wildlife Conservation Commission
Georgia Department of Natural Resources
Idaho Department of Fish & Game
Illinois Department of Natural Resources
Kansas Department of Wildlife, Parks & Tourism
Kentucky Department of Fish & Wildlife Resources
Louisiana Department of Wildlife and Fisheries
Louisiana Pacific Corporation
Maine Department of Inland Fisheries & Wildlife
Maryland Department of Natural Resources
Massachusetts Division of Fisheries & Wildlife
Michigan Department of Natural Resources
Minnesota Department of Natural Resources
Mississippi Department of Wildlife, Fisheries & Parks
Mississippi Flyway Council
Missouri Department of Conservation
Montana Fish, Wildlife & Parks
Nebraska Games & Parks Commission
Nevada Department of Wildlife
New Hampshire Fish & Game
New Jersey Division of Fish & Wildlife
New York State Department of Environmental Conservation
North Carolina Wildlife Resources Commission
North Dakota Game & Fish Department
Ohio Division of Wildlife
Oklahoma Department of Wildlife Conservation
Oregon Department of Fish & Wildlife
Pacific Flyway Council
Pennsylvania Game Commission
Rhode Island Department of Environmental Management
South Carolina Department of Natural Resources
Tennessee Wildlife Resources Agency
Texas Parks & Wildlife Department
The Nature Conservancy
The University of Rhode Island
U.S. Bureau of Reclamation
U.S. Department of Agriculture – Animal & Plant Health Inspection Service
U.S. Fish & Wildlife Service
U.S. Geological Survey – Alaska Science Center
U.S. Geological Survey – Biological Resources Division
University of Alaska
Vermont Agency of Natural Resources
Virginia Department of Game & Inland Fisheries
Waterfowl Research Foundation Inc.
West Virginia Division of Natural Resources
Wisconsin Department of Natural Resources
Wyoming Game & Fish Department

Habitats canadiens

Rapport annuel du PNAGS 2020

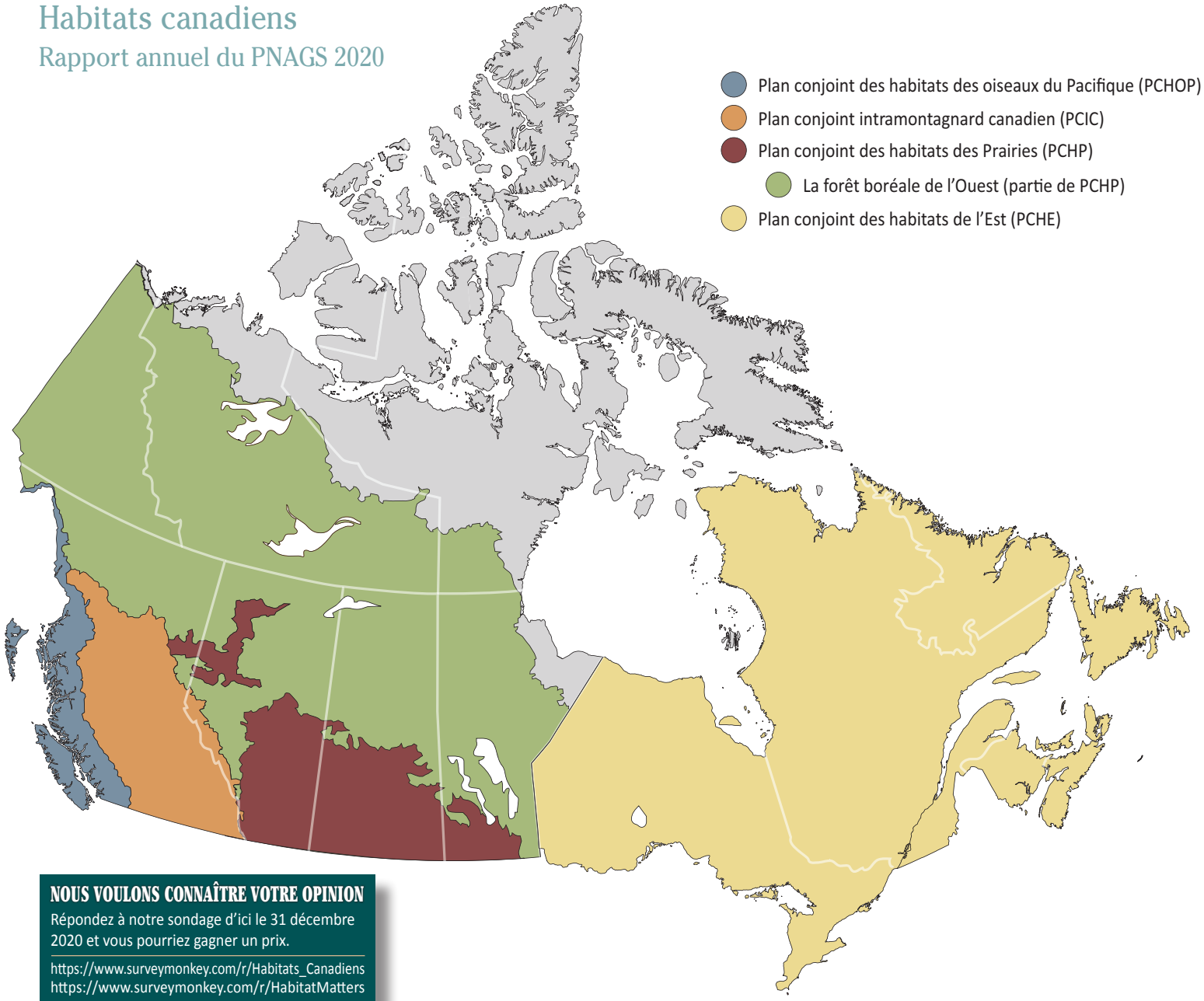

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION

Répondez à notre sondage d'ici le 31 décembre 2020 et vous pourriez gagner un prix.

https://www.surveymonkey.com/r/Habitats_Canadiens
https://www.surveymonkey.com/r/HabitatMatters

Renseignements

Pour obtenir de l'information sur le PNAGS (Canada) ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires :

Secrétariat du CNACTH (Canada)
Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
351, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
819-420-7846
ec.pnags-nawmp.ec@canada.ca

Pour consulter la présente publication en format électronique :
nawmp.wetlandnetwork.ca

Financement au Canada aux termes du *North American Wetlands Conservation Act* :
nawcc.wetlandnetwork.ca

Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord :
nabci.net

Carte des régions de conservation des oiseaux :
nabci-us.org/resources/bird-conservation-regions/